

N°74 // JUILLET 2019

MON VILLAGE MAGAZINE

www.montauroux.com



LE MAGAZINE DE MONTAUROUX



LA LETTRE DU MAIRE P 5

LABEL QUALITÉ DE VIE P 15

FESTIVAL GUITARE P 20

LÉONARD DE VINCI P 27

SATEC

FRANCIS & FRANCK EMERIC

TRAVAUX ROUTIERS - NRD - ADRES VILLAS

Email : satec-emerlic@wanadoo.fr - Site : www.satec-grasse.fr
Les Estérêts du Lac - MONTAUROUX
 Tél. : 04 93 70 11 36 - Fax : 04 93 70 55 80

DIDIER PUGNERES

DÉMOLITIONS MÉCANIQUES
 TERRASSEMENTS DE MASSE & PARTICULIERS
 ENROCHEMENTS

GABIONS - VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS - ASSAINISSEMENT
 PISTES DFCI - REVALORISATION DE MATÉRIEAUX

Quartier la barrière - 83440 Montauroux
 Tél. 04 94 76 11 83 - www.pugneres.fr

SUPER U

Fayence

De vrais commerçants professionnels des métiers frais traditionnels et fabrications artisanales

Spécialités régionales et locales

Marché provençal sur place !

Not services

Lundi au Samedi 8h30 - 20h00 + Dimanche 8h30 - 13h00
 BOULANGERIE Lundi au Samedi 7h30 - 20h00 - Tél. 04 94 70 02 48

Sommaire

Editorial	p 03
La lettre du Maire	p 05 à 06
Le cimetière de Montauroux	p 06
Compte rendu CM du 13/03/19	p 07 à 08
Compte rendu CM du 05/04/19	p 09 à 12
Elections européennes	p 14
Label national Qualité de vie	p 15
Champ de roses Colle Noire	p 15
Comité Communal Feux de Forêt	p 16
La Défense – Débarquement de Provence	p 17
Affaires scolaires	p 18
Affaires sociales	p 19
Festival de guitare	p 20 à 23
Tournée Var Matin	p 24
Carnaval	p 25
Manifestations 3ème trimestre	p 26
Léonard de Vinci	p 27
Stop à l'incivisme	p 28
Patrick Damoulakis et Montauroux on l'M	p 29
Contribution listes non majoritaires	p 30
Loisirs et Fêtes Estérets du Lac	p 31
Club de l'Amitié	p 32
Aux cœurs des saisons	p 33
Don du sang	p 33
Maison Pour Tous	p 34
Ciné Festival Pays de Fayence	p 35
Médiathèque	p 36
ACEV	p 37
Tournoi Pickleball	p 38
Judo, judjitsu	p 39
Ecuries Fondurane	p 40
Les Poun's	p 41
Prochaine revue	p 42
Etat Civil	p 42

Directeur de la publication
Jean-Yves Huet
Assistants :
Annick De Schacht - Philippe Vizier

Communication mairie
Place du Clos
Valérie Dugelay
Tél.: 04.94.50.41.00 - Fax : 04.94.50.41.10.
Mail : mairie@montauroux.com

Conception
Creamania Communication www.crea-mania.com
Régie Publicitaire - Creamania Régie
www.creamania-regie.com
Impression
Imprimerie du Golf
Centre Agora - 83440 Callian (Var)
Tél. 04 94 85 71 39 - Fax : 04 94 85 71 43
contact@crea-mania.com
www.imprimerie-du-golf.com

Crédits photos : Mairie, Associations,
Annick De Schacht

Revue Municipale de Montauroux
Tirage 4500 exemplaires
Dépôt légal à parution (Juillet 2019)



Editorial

Le monde de l'information évolue très vite du fait des progrès technologiques réalisés dans les modes d'élaboration et de transmission des données. Si la presse écrite traditionnelle a aujourd'hui tant de mal à survivre, c'est qu'elle est confrontée à la concurrence envahissante de centaines de chaînes de radiodiffusion et de télévision, et, surtout depuis quelques années, au développement des réseaux sociaux. Ces derniers, via Internet, déversent en permanence sur le monde entier des informations le plus souvent anonymes et incontrôlées avec un taux non négligeable de fausses nouvelles (fake news ou infox).

En effet, la numérisation des données permet facilement de modifier des textes, des photos et des vidéos pour y introduire des éléments à caractère sensationnels et/ou compromettants. Ces modifications génèrent volontairement des situations conflictuelles à tous les niveaux en partant de la famille jusqu'au sommet des Etats en vue de les déstabiliser. Il en résulte un climat permanent de méfiance vis-à-vis de l'information, qui nuit à la cohésion sociale et à l'unité nationale. Même des événements exceptionnels, comme l'incendie de Notre Dame de Paris, ne provoquent plus de pause salutaire dans ce climat.

Un tel flot d'informations est multiforme par nature : il peut aussi comporter un volet positif quand il s'agit d'alerter et de mettre en garde les populations contre des situations dangereuses, attentats, accidents, épisodes météorologiques extrêmes.

Rien ne peut empêcher les progrès technologiques de s'emparer du domaine de l'information et d'en accroître considérablement la diffusion. Aussi, c'est à chacun de savoir filtrer, séparer le faux du vrai pour ne conserver qu'une information fiable. Un tel exercice n'est pas simple et il faut s'y préparer pour ne pas altérer notre jugement et notre vision d'un monde dans lequel nous voulons vivre durablement en paix.

La Rédaction



**AGIR
PACA**

AGENCE DE GESTION IMMOBILIÈRE RONCHIERI

www.agir-paca.fr



VILLA 200 M2 - 5 PIÈCES
Montauroux • Ref VIL-902-MTX

Magnifique villa contemporaine de 201 m², bâtie sur un terrain de 2200 m², située dans un quartier résidentiel, au calme, avec vue dominante. Dotée de prestations haut de gamme elle se compose d'une entrée donnant sur un spacieux et lumineux séjour, ouvert sur une cuisine américaine moderne et entièrement équipée, avec salle à manger, cellier, et WC indépendants. A l'étage l'espace nuit, se compose de quatre chambres, dont une confortable.

MONTAUBOUX > 835 000 €



VILLA DE 5 PIÈCES 146 M²
Montauroux • Ref VIL-951-MTX-BIS

A vendre magnifique villa contemporaine jumelée de 146 m² bâtie sur un terrain de 2600 m². Cette villa de 166 m² au sol (146 m² habitable) est composée d'une entrée ouverte sur un vaste séjour lumineux, communiquant avec une grande cuisine entièrement équipée, donnant sur confortable terrasse ouverte. La partie nuit est composée d'une suite parentale avec dressing, et salle d'eau, de trois chambres avec placards, d'une salle de bains.

MONTAUBOUX > 445 000 €



VILLA DE 4 PIÈCES 83 M²
Montauroux • Ref VT4 9518

A vendre magnifique villa contemporaine de 83 m² bâtie sur un terrain de 1250 m², mitoyenne, située dans un environnement au calme absolu.

La villa de 83 m² est composé, en partie jour, d'une entrée ouverte sur un vaste séjour lumineux, communiquant avec une grande cuisine entièrement équipée, avec accès sur la terrasse. En Partie nuit se trouvent 3 chambres, une salle de bains, un WC indépendant, et d'un

MONTAUBOUX > 325 000 €

L'EXCLU

VENDEZ MIEUX & PLUS VITE
POURQUOI NE PAS EN PROFITER VOUS AUSSI ?

RENSEIGNEMENTS
04 94 50 98 60

VENTE
LOCATION
GESTION IMMOBILIÈRE

4 AGENCES POUR PLUS DE PROXIMITÉ ET MIEUX VOUS SERVIR
Centre mercuriales - TOURRETTES - Tél : 04 94 50 98 61

127 rue de la Liberté - PUGET SUR ARGENS - Tél : 04 94 51 73 21

7 bd auguste raynaud - NICE - Tél : 04 93 97 60 91

12 rue Gioffredo - NICE - Tél : 04 93 27 15 95



**Chères Montaurousiennes,
Chers Montaurousiens,**

Comme chaque printemps, nous avons établi puis voté le budget pour l'année 2019, dernière année complète de notre mandat. Je tiens à souligner qu'une fois de plus, il aura été voté sans opposition comme si les propositions que nous avons faites ne souffraient guère de discussion. Les dotations d'Etat continuent à baisser mais pour autant les économies réalisées tant sur les dépenses structurelles que sur la renégociation des prêts et les démarches pour l'obtention des subventions entre autre nous permettent d'afficher des résultats encourageants. Les tableaux que vous retrouverez dans ce numéro illustreront mes propos. Les indicateurs sont au vert, que ce soit en matière de dette qu'en matière de dépenses et tous les efforts entrepris depuis 5 ans ont permis cette année de baisser la taxe sur l'électricité et donc l'imposition des ménages, mais aussi de reverser 500 000€ de la section de fonctionnement vers la section d'investissement ce qui correspond en clair à 500 000€ économisés en 5 ans. Ces bons chiffres, nous les devons à la collaboration étroite que nous avons su instituer entre les élus et les agents, unis en une seule équipe au service de la commune et de ses habitants. Ces derniers auront pour la première fois été récompensés cette année de leurs efforts par une prime spéciale à Noël, prime qui aura vocation à être renouvelée si les résultats identiques perdurent dans le temps.

Et puis 4 années sont déjà passées et le moment était venu de renouveler la flotte des véhicules de mairie qui je le rappelle sont désormais loués pour la même période. Il en va de même pour le bus de la mairie vieux de 15 ans et qui transporte quotidiennement nos enfants et que nous avons dû remplacer pour des raisons de sécurité et du fait de la réglementation régissant le transport scolaire. Vous aurez l'occasion de croiser ces véhicules neufs qui pour moi sont avant tout gages de sécurité pour les agents qui les utilisent et qui nous font faire des économies conséquentes en terme d'entretien.

En matière d'investissement, cette année sera consacrée encore une fois à l'amélioration des infrastructures communales en commençant par l'installation d'une climatisation réversible aux écoles Marcel Pagnol et Les Cerisiers, la réhabilitation de l'immeuble rue Georges Lacombe qui va permettre d'offrir 4 appartements à loyers modérés aux familles de Montauroux en difficulté, la poursuite du déploiement de la vidéo protection et des travaux d'accessibilité des bâtiments publics la réhabilitation également de l'aire Saint Barthélemy et de la chapelle avec l'aide de la maison DIOR et son représentant local Guillaume Garcia-Moreau, la rénovation de l'éclairage public, et la création obligatoire d'un nouveau cimetière (voir plus loin l'article sur le cimetière). Tous ces investissements ne pourraient se concevoir sans des demandes régulières de subventions, demandes qui prennent du temps et de l'énergie aux services et aux élus et qui ensuite sont envoyées aux différentes instances départementale, régionale et préfectorale. Cela me permet de remercier les présidents de ces assemblées qui se sont succédé depuis 2014, ainsi que les trois sous-préfets qui m'aura été donné de côtoyer ces cinq dernières années pour toute l'aide qu'ils auront apporté à notre village et tout notre territoire avec une mention toute particulière pour Marc Giraud, président du conseil départemental qui m'aura toujours reçu avec bienveillance et compréhension.

Cette année, nous aurons eu le plaisir d'effectuer notre première récolte de roses au quartier des Esclapières, récolte qui préfigure de façon concrète notre désir prononcé dans notre profession de foi de 2014 de relancer l'agriculture sur notre commune et sur le territoire du pays de Fayence.

Je voudrais rappeler que j'ai eu la grande satisfaction de finaliser le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) dont j'avais la charge au sein de la communauté de communes. Ce document, je l'ai voulu à l'image de notre PLU, respectueux des paysages et des caractéristiques de notre territoire, tourné vers les terres agricoles, les espaces naturels, et la limitation de la croissance de la population. Pour autant deux autres me tenaient à cœur, l'eau et les déchets. Les déchets d'abord où après l'inévitabilité prononcée contre le maire de Bagnols-en-forêt, on m'a demandé de reprendre la tête de la commission en question. Je voudrais d'abord rendre hommage au travail effectué par Michel Tosan qui nous a d'ores et déjà permis de nous doter d'un outil très élaboré qui nous conduira, je l'espère, à poursuivre dans la démarche qui était la sienne de réduire au maximum les déchets ultimes qui vont en décharge, déchets qui vont coûter de plus en plus chers à la collectivité ne serait-ce que du fait du doublement en quelques années de la taxe (TGAP) s'y affairant. De plus, la communauté de communes est maître d'ouvrage dans la procédure de la réouverture de la décharge de déchets ultimes du site dit du « Vallon des Pins » en collaboration avec la CAVEM (Frejus-Saint-Raphael) et le SMED (Alpes-Maritimes). Les discussions vont bon train pour faire en

sorte que les autorisations puissent être données avant la fin de l'année, ce qui n'est pas encore gagné mais ce dossier est pour moi primordial car nous aurons alors la possibilité de réduire de façon conséquente les coûts d'enfouissement et de contrôler la qualité de ces déchets en refusant tout déchet qui n'aurait pas été trié ce qui est un objectif indispensable pour l'avenir de la planète et donc de nos enfants. L'autre sujet et le dossier de la Siagnole dont j'ai déjà parlé à plusieurs reprises et qui nous conduirait, dans l'idéal, à récupérer la propriété des sources qui appartiennent aujourd'hui au département et qui est quasi contraint de s'en séparer. De plus, la disparition de la société E2S, gestionnaire actuel des dites sources, est une opportunité supplémentaire pour redéfinir avec nos partenaires l'avenir de la distribution et de la commercialisation de l'eau sur notre territoire. Ce sujet a déjà fait l'objet de bon nombre de réunions entre les différents protagonistes et nous continuons à proposer des solutions qui pourraient permettre de préserver les intérêts de chacun tout en nous laissant une part prépondérante dans la gestion compte tenu du fait que c'est aujourd'hui, en dehors des forages, notre seule source d'approvisionnement, que ces sources naissent sur notre territoire (à Mons), et que nous y sommes viscéralement attachés. Cela nous permettrait surtout de contrôler le prix de l'eau délivrée à nos administrés en évitant le spectre de la privatisation ce qui est toujours un risque en pareil cas.

Pour autant je reste attentif aux différents programmes en cours ou dans les cartons : le rondpoint de Fondurane

dont les travaux devraient débuter (enfin) en début d'année, les contre-allées qui permettront de fluidifier le trafic sur la RD562, le lycée dont nous n'avons plus de nouvelles malgré les promesses de la région ce qui décrédibilise la parole des élus (le grands élus) et qui conduisent toujours davantage à l'abstention aux élections. Aux élections nationales.

Comme chaque été, de nombreuses manifestations vont être organisées sur notre commune en collaboration avec les différentes associations et le comité des fêtes avec en particulier un programme conséquent pour les 20 ans de notre traditionnel festival de guitare. J'espère pouvoir rencontrer bon nombre d'entre vous sur la place de notre village ou aux Estérets du Lac pour pouvoir échanger et partager une nouvelle fois sur la vie de la commune sur vos interrogations et vos souhaits en essayant d'apporter à chaque fois les explications nécessaires et que chacun mérite de recevoir.

Enfin, Je voudrais saluer après des années de disette, l'arrivée dans notre collectivité, l'arrivée au service technique d'un jardinier qualifié en la personne de Julien CHENUS et en qualité d'agent polyvalent « bâtiment et voirie » de Pierre-Jean CERVERA. Je leur souhaite à tous deux une bonne adaptation et qu'ils puissent apporter à notre collectivité les compétences et l'investissement dont elle a bien besoin.

Je vous souhaite un bon et joyeux été.
Jean-Yves HUET
Maire de MONTAOUX

LE CIMETIÈRE DE MONTAOUX

Notre cimetière est devenu trop petit. Après plus d'un siècle de bons et loyaux services, il nous faut trouver de la place pour pouvoir honorer le devoir qui est le nôtre d'enterrer dans leur commune, soit de naissance soit de cœur, tous les citoyens qui en font la demande.

La décision a donc été prise, assez tôt dans le mandat, d'étudier l'agrandissement du cimetière actuel ou la création d'une nouvelle infrastructure à proximité du stade du Défens.

Le problème est avant tout un problème financier (comme souvent) et une projection dans l'avenir. L'agrandissement du cimetière actuel ne permettrait de réaliser au maximum que 60 caveaux ou tombes pour un coût d'environ de 450 000€, avec une difficulté supplémentaire, l'emprise foncière qui ne nous appartient pas et qu'il faudrait racheter au propriétaire actuel, France-Télécom et à condition que l'entreprise soit d'accord. La création d'une nouvelle entité au Défens aurait un coût de 650 000€ pour 200 places avec une possibilité d'extension conséquente et surtout sur un terrain qui appartient à la commune.

A raison de 50 enterrements par an, il nous paraît plus raisonnable d'envisager la deuxième solution même s'il est vrai que les cortèges n'auraient plus la possibilité de se rendre à pied au cimetière après la messe.

Jean-Yves HUET

01/ Débat d'orientation budgétaire (DOB) - Exercice 2019.

La tenue du débat d'orientation budgétaire est obligatoire dans les Régions, les Départements, les Communes de plus de 3 500 habitants, leurs établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Le débat doit avoir lieu dans deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Le rapport d'orientation budgétaire n'a aucun caractère décisionnel. Sa teneur doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'État puisse s'assurer du respect de la loi.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire afférent à l'exercice 2019 (concernant les budgets de la Commune, du service de l'Eau et du service de l'Assainissement), sur les bases du rapport d'orientation budgétaire (ROB).

02/ Dégrèvements - Service de l'Eau et de l'Assainissement.

La Commune doit procéder au dégrèvement de factures d'eau de certains usagers eu égard notamment à des fuites d'eau, erreur de relève, défaut de compteur, annulation suite à non clôture d'abonnements.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Autorise les dégrèvements des services de l'Eau et de l'assainissement tels qu'annexés à la présente, pour un montant total de 5 379.45 €, selon la ventilation suivante :

Service de l'Eau : 5 330.77 €

Service de l'Assainissement : 48.68 €

Autorise le Maire à signer tout document utile à l'exécution des dégrèvements susvisés.

03/ Attribution d'une subvention pour rénovation de façade - 9 rue Droite.

Mme VENDEVILLE-POULLE Stéphanette a déposé une déclaration préalable portant sur des travaux de menuiserie fenêtres et volets de la façade de l'immeuble sis 6 rue Droite à Montauroux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Attribue une subvention à Mme Stéphanette VENDEVILLE-POULLE telle que ci-après fixée, sous réserve de la complétude du dossier de demande de subvention et production de la facture acquittée.

Autorise le Maire à procéder au versement de ladite subvention à Mme Stéphanette VENDEVILLE-POULLE une subvention d'un montant de 488 €.

Dit que les crédits sont inscrits au budget de la Commune.

04/ Procédure de « désherbage » médiathèque municipale.

Monsieur le Maire propose de définir une politique de régulation des collections de la médiathèque municipale et d'en définir ainsi qu'il suit les critères et les modalités d'élimination des documents n'ayant plus leur place au sein des collections de la médiathèque municipale :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Autorise le déclassement des documents suivants, provenant de la médiathèque municipale :

Documents en mauvais état, documents au contenu obsolète, documents ne correspondant plus à la demande de nos lecteurs, exemplaires multiples.

Dit que ces documents pourront être cédés gratuitement à des institutions ou associations, ou à défaut détruits et, si possible, valorisés comme papier à recycler,

Dit que l'élimination d'ouvrages sera constatée par un procès-verbal mentionnant le nombre d'ouvrages éliminés et leur destination, auquel sera annexé un état des documents éliminés comportant les mentions d'auteur, de titre et de numéro d'inventaire.

Charge le ou la responsable de la médiathèque municipale de procéder à la mise en œuvre de la politique de régulation des collections telle que définie ci-dessus et de signer les procès-verbaux d'élimination.

05/ Acquisition parcelle - lieudit le Jas Neuf.

L'itinéraire de l'Euro Vélo 8 traverse des parcelles privées et notamment celles appartenant à M. CLERET Philippe (parcelles cadastrées section D no 28 et 629) ;

Considérant que M. CLERET Philippe souhaite concéder à la Commune les parcelles cadastrées section D n o 629 d'une superficie de 2 100 m a

et section D no 28 d'une superficie de 1400 m² ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Approuve l'acquisition des parcelles (cadastré section D n o 629 et n o 28), pour une superficie totale de 3 500 m², pour un prix de 1 500 €, frais en sus à la charge de la Commune :

Approuve le classement de cette partie de la voie ainsi régulariser dans le domaine public.

Autorise le Maire, ou le 1^{er} adjoint dans l'hypothèse d'un acte administratif, à signer l'acte de vente en l'espèce, conformément avec les dispositions précitées et à procéder aux démarches de publication dudit acte auprès du bureau des hypothèques.

06/ Echange de parcelles de terrain entre la Commune de Montauroux et la Sté Centre Commercial du Plan Occidental.

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu le Code Civil, Vu le plan d'arpentage n o 2730D du 31 Janvier 2019 établi par le cabinet CHAZALON, géomètre expert en ce qui concerne la parcelle cadastrée section G n o 2474 ; Vu le plan d'arpentage no 2731Z du 31 janvier 2019 établi par le cabinet CHAZALON, géomètre expert en ce qui concerne la parcelle cadastrée section G n o 2476 ;

Considérant que la Commune entend acquérir la parcelle cadastrée G n o 2474 d'une superficie de 84 m² appartenant à la société Centre Commercial du Plan Occidental est propriétaire de cette parcelle ;

La Commune entend céder à la Société Centre Commercial du Plan Occidental une parcelle de terrain cadastré G n o 2476 de 84 m² sise quartier le Plan Occidental — Chemin de l'Aven.

En contrepartie, la Société Centre Commercial du Plan Occidental céderait à la Commune une parcelle de terrain cadastrée G 2474 de 84 m² sise quartier Plan Occidental — Chemin de l'Aven.

Considérant le projet d'échange de parcelles de terrains tel que ci-après désigné :

Modalités de l'échange	Au profit de la commune de Montauroux	Au profit de la Société Centre Commercial du Plan Occidental	Sans Soulte
	Parcelle cadastrée G n° 2474 (84 m ²)	Parcelle cadastrée G n° 2476 (84 m ²)	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Approuve l'échange de terrains, sans soulte, entre la parcelle cadastrée section G n 2474 d'une superficie de 84 m² appartenant à la Société Centre Commercial du Plan Occidental, contre la parcelle cadastrée section G n o 2476 d'une superficie de 84 m², appartenant à la Commune de Montauroux.

Passé en la forme administrative pour ledit échange, étant précisé que les frais seront à la charge de la Commune de Montauroux.

Autorise M. le 1^{er} Adjoint à signer l'acte d'échange en la forme administrative, qui sera authentifié par M. le Maire et publié au bureau des hypothèques.

07/ Cession de parcelle à la Commune - Section I no 596 - Quartier Bigarel.

Il convient de régulariser une situation par laquelle la parcelle cadastrée section I n° 596 est ouverte à la circulation publique ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Approuve la cession à la Commune de la parcelle susmentionnée d'une superficie de 70 m² pour 1€.

Autorise le Maire, ou le 1^{er} adjoint dans l'hypothèse d'un acte administratif, à signer l'acte de vente qui sera publié au bureau des hypothèques.

08/ Cession d'une parcelle de terrain - Section F no 1216 - Quartier les Estérêts du Lac.

La Commune entend céder une parcelle de terrain cadastrée section F n o 1216 d'une superficie de 132 m²

M. JUSTICE Eric entend acquérir ledit bien au prix de 132 € hors frais en sus à sa charge ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Approuve la cession dudit bien selon les conditions et caractéristiques précitées :

Autorise le Maire à signer l'acte de vente authentique en l'espèce et pièces

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2019

01/ Vote du compte de gestion – Exercice 2018 – Commune.

Le compte de gestion est établi par le comptable en fonction de la clôture de la gestion. Il est visé par l'ordonnateur qui certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats est conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

Le compte de gestion de la Commune de l'exercice 2018 apparaît de la manière suivante :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	7 188 086.07 €	2 799 169.68 €
Recettes	7 568 386.98 €	3 035 665.73 €
Résultat	+ 380 300.91 €	+ 236 496.05 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité des voix moins 3 abstentions (Mme Marie-Hélène SIMON, M. Eric BETHEUIL, M. Pierre-Jean ALFONSI).

Arrête le compte de gestion de la Commune de l'exercice 2018, tel que précisé ci-dessus.

Dit que le compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

02/ Vote du compte de gestion – Exercice 2018. – Service de l'Assainissement

Il est demandé au Conseil Municipal d'arrêter le compte de gestion du service de l'assainissement de l'exercice 2018 tel qu'il apparaît ci-après :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	235 140.73 €	567 402.33 €
Recettes	318 395.70 €	425 881.44 €
Résultat	+ 83 254.97 €	- 141 520.89 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité des voix, moins une abstention (M. Eric GAL) :

Arrête le compte de gestion du Service de l'Assainissement de l'exercice 2018, tel que précisé ci-dessus.

Dit que le compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

03/ Vote du compte de gestion – Exercice 2018 – Service de l'Eau.

Le compte de gestion du service de l'eau de l'exercice 2018 apparaît de la manière suivante :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	1 237 799.87 €	407 462.30 €
Recettes	1 097 624.28 €	316 888.25 €
Résultat	- 140 175.59 €	- 90 574.05 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

Arrête le compte de gestion du Service de l'Eau de l'exercice 2018, tel que précisé ci-dessus.

Dit que le compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

04/ Vote du compte de gestion – Exercice 2018 – Lotissement « Les Prés de Narbonne ».

Il est demandé au Conseil Municipal d'arrêter le compte de gestion du lotissement « les Prés de Narbonne » de l'exercice 2018 tel qu'il apparaît ci-après :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	699 510.21 €	956 942.13 €
Recettes	699 625.57 €	645 158.02 €
Résultat	+ 115.36 €	- 311 784.11 €

Le Conseil Municipal est après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Arrête le compte de gestion du lotissement « Les Prés de Narbonne » de l'exercice 2018 tel que précisé ci-dessus.

Dit que le compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

05/ Vote du compte administratif – Exercice 2018 – Commune.

Le Compte Administratif de la Commune de l'exercice 2018 se présente de la manière suivante :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	7 188 086.07 €	2 799 169.68 €
Recettes	7 568 386.98 €	3 035 665.73 €
Résultat	+ 380 300.91 €	+ 236 496.05 €

Le Conseil Municipal, (le Maire n'ayant pas pris part au vote et hors de la salle) après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

Arrête le compte administratif de la Commune de l'exercice 2018, tel que précisé ci-dessus.

06/ Vote du compte administratif – Exercice 2018 – Service de l'Assainissement.

Le compte administratif du service de l'assainissement de l'exercice 2018 se présente de la manière suivante :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	235 140.73 €	567 402.33 €
Recettes	318 395.70 €	425 881.44 €
Résultat	+ 83 254.97 €	- 141 520.89 €

Le Conseil Municipal, (le Maire n'ayant pas pris part au vote et hors de la salle) après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

Arrête le compte administratif du service de l'Assainissement de l'exercice 2018, tel que précisé ci-dessus.

07/ Vote du compte administratif – Exercice 2018 – Service de l'Eau.

Le compte administratif du service de l'eau de l'exercice 2018 se présente de la manière suivante :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	1 237 799.87 €	407 462.30 €
Recettes	1 097 624.28 €	316 888.25 €
Résultat	- 140 175.59 €	- 90 574.05 €

Le Conseil Municipal, (le Maire n'ayant pas pris part au vote et hors de la salle) après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

Arrête le compte administratif du service de l'Eau de l'exercice 2018, tel que précisé ci-dessus.

08/ Vote du compte administratif – Exercice 2018 – Lotissement « Les Prés de Narbonne ».

Le compte administratif du Lotissement « les Prés de Narbonne » de l'exercice 2018 se présente de la manière suivante :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	699 510.21 €	956 942.13 €
Recettes	699 625.57 €	645 158.02 €
Résultat	+ 115.35 €	- 311 784.11 €

Le Conseil Municipal, (le Maire n'ayant pas pris part au vote et hors de la salle) après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

Arrête le compte administratif du Lotissement « les Prés de Narbonne » de l'exercice 2018, tel que précisé ci-dessus.

09/ Affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 – Commune.

Le compte de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 de la Commune fait apparaître à la clôture un excédent de 1 333 057.03 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Affecte le résultat de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 de la Commune d'un montant de 1 333 057.03 €, en recette de la section de fonctionnement au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » pour un montant de 833 057.03 € et la somme de 500 000 € en recette d'investissement au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » au budget de la Commune de l'exercice 2019.

10/ Affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 – Service de l'Assainissement.

Le compte de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 du service de l'assainissement fait apparaître à la clôture un excédent de 19 654.50€. Le Conseil Municipal est appelé après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

Affecte le résultat de clôture excédentaire de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 du service de l'Assainissement d'un montant de 19 654.50 € en recette de fonctionnement au compte 002 « résultat de d'exploitation reporté » du budget primitif 2019 du service de l'assainissement.

11/ Affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 – Service de l'Eau.

Le compte de la section d'exploitation de l'exercice 2018 du service de l'eau fait apparaître à la clôture un excédent de 73 081.60 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Affecte le résultat de clôture de la section d'exploitation de l'exercice 2018 soit la somme de 73 081.60 €, en recette de la section d'exploitation au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » au budget du service de l'eau afférent à l'exercice 2019.

12/ Adoption du budget primitif de la Commune – Exercice 2019.

L'équilibre du budget primitif du service de la Commune en fonctionnement et en investissement s'établit de la manière suivante :

Exercice 2019	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	8 058 768.27 €	4 240 960.29 €
Recettes	8 058 768.27 €	4 240 960.29 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Adopte par chapitre et hors opérations, le budget primitif du service de la Commune afférent à l'exercice 2019.

13/ Adoption du budget primitif du service de l'assainissement – Exercice 2019.

L'équilibre du budget primitif du service de l'Assainissement en fonctionnement et en investissement s'établit de la manière suivante :

Exercice 2019	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	460 454.93 €	960 020.59 €
Recettes	460 454.93 €	960 020.59 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Adopte par chapitre et hors opérations, le budget primitif du service de l'Assainissement afférent à l'exercice 2019.

14/ Adoption du budget primitif du service de l'eau – Exercice 2019.

L'équilibre du budget primitif du service de l'Eau en fonctionnement et en investissement s'établit de la manière suivante :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

Exercice 2019	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	1 292 970.59 €	1 458 821.98 €
Recettes	1 292 970.59 €	1 458 821.98 €

Adopte par chapitre et hors opérations, le budget primitif du service de l'Eau afférent à l'exercice 2019.

15/ Vote des taux des taxes directes locales – Exercice 2019.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Adopte les taux des taxes directes locales de l'exercice 2019 suivants

TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	15.44
Taxe foncière bâtie	12.00
Taxe foncière non bâtie	46.77

(sans changement, par rapport à 2018) :

16/ Attribution de subventions aux associations – Exercice 2019.

Le Conseil Municipal (étant intéressé, M. BOTTERO Jean-Antoine ne prend pas part au vote) après en avoir délibéré et à la majorité des voix moins trois abstentions (Mme Marie-Hélène SIMON, Mrs Eric BETHEUIL, Pierre-Jean ALFONSI) :

Attribue aux associations concernées les subventions telles qu'annexées à la délibération pour l'exercice 2019, sous réserve de réception et d'acceptation des dossiers de demandes de subventions (consultable en mairie). Autorise le Maire à signer toutes pièces nécessaires et, en tant que de besoin, une convention avec les associations précisant les conditions et modalités en œuvre de leurs activités et du financement. Inscrit le montant total attribué au budget de la Commune (art. 6574) afférent à l'exercice 2019.

17/ Contrat de carte d'achat auprès de la Caisse d'Epargne.

La durée du contrat fixe serait de 36 mois. La cotisation annuelle serait de 50 € par carte et par an (ou 150 € en cas d'abonnement e-cap.fr) Le taux unique de commission est de 0.20 %. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Approuve les termes du contrat de carte d'achat public auprès de la Caisse d'épargne telle qu'annexée à la présente. Autorise le Maire à signer ledit contrat.

18/ Dégrèvements service de l'Eau et de l'assainissement.

La Commune doit procéder au dégrèvement de factures d'eau de certains usagers eu égard notamment à des fuites d'eau. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Autorise les dégrèvements des services de l'Eau et de l'assainissement, pour un montant total de 3 490.73 €, selon la ventilation suivante :

Service de l'Eau : 3 490.73 €

Autorise le Maire à signer tout document utile à l'exécution des dégrèvements susvisés.

19/ Annulation d'un titre de recette pour raccordement ENEDIS.

M. BOYER Romain a obtenu un permis de construire (Parcelles cadastrées section I n° 3756 et 3759) nécessitant une extension du réseau ENEDIS, à la charge de la Commune soit 3 850.25 € TTC.

Il nous a informé qu'il s'engageait à régler directement à ENEDIS les frais d'extension et qu'aucune contribution ne serait due par la Commune.

Par conséquent, il convient d'effectuer le remboursement par la Commune au profit de M. BOYER Romain, dans le cadre des travaux de raccordement de la construction, pour un montant de 3 850.25 € TTC.

Dès lors le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

Procéder au remboursement au profit de M. BOYER Romain dans le cadre des travaux de raccordement de sa propriété, pour un montant de 3 850.25 € TTC.

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

20/ Indemnité représentative de logement des instituteurs (IRL). Fixation du montant de l'IRL pour 2018 – Exercice 2019.

Les instituteurs perçoivent une indemnité représentative de logement (IRL), afin de compenser leur traitement au regard de celui des professeurs d'école, Le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) s'est prononcé, le 5 Mars 2019, pour un montant de l'IRL de base de 3 465.50 € au titre de l'année 2018. Le différentiel entre le montant de l'IRL retenu et la dotation versée par l'Etat aux Communes pour les instituteurs logés

fixé à 2 808 € est à la charge de la collectivité ce qui représenterait une somme annuelle de 657.50 € par instituteur.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Emet un avis favorable sur le montant de l'indemnité représentative de logement (IRL), au titre de l'exercice 2018, à 3 465.50 €.

21/ Convention de partenariat entre les Communes de Saint-Cézaire-sur-Siagne et de Montauroux pour la restauration du pont des Gabres (Tuves).

Le pont des Gabres (ou du Tuves) est situé sur le chemin de randonnée qui traverse la Siagne, à cheval sur le territoire de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne et de la commune de Montauroux. Ils constituent des éléments importants du patrimoine culturel non protégé des deux communes.

Anciennement de la compétence du SIVU de la Haute Siagne en cours de dissolution, ce pont et la cascade naturelle adjacente sont devenus dangereux pour les randonneurs du fait de nombreux désordres dus au passage du temps et à l'écoulement des eaux.

Les travaux consistent en :

Cascade : curage et nettoyage du canal, reconstruction des murets de déviation et de canalisation des eaux, réfection de la rigole en pied de pont,

Pont des Gabres : mise en sécurité du pilier aval et reprise du parapet, reprise du couronnement et création de 2 marches en pierre.

Une convention de partenariat entre les Communes de Montauroux et de Saint Cézaire sur Siagne est proposée afin de fixer les modalités en termes de répartition des charges incombant à chaque Commune et notamment :

La commune de Montauroux, par la présente convention, est désignée coordinatrice du groupement de commande constitué à cet effet. A ce titre, elle organisera la consultation des entreprises en vue de réaliser les travaux estimés à 25 537 € HT et procédera aux demandes de

subventions.

La commune de Saint Cézaire sur Siagne désignera un chargé d'opération qui suivra le chantier. Il rédigera des comptes-rendus qu'il transmettra à la commune de Montauroux. Il procédera à la réception des travaux. Cette mission s'exécutera en complète collaboration avec la commune de Montauroux.

Le montant des travaux sera réparti entre les communes de la manière suivante :

Commune de Montauroux : 50 %

Commune de Saint Cézaire Sur Siagne : 50 %

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Approuve les termes de la convention de partenariat entre les Communes de Saint-Cézaire-sur-Siagne et de Montauroux pour la restauration du pont des Gabres (Tuves).

Question diverse

01/ Acquisition de parcelle de terrain. Section G 505 – Quartier le Gabinet.

M. RUMINSKI Richard propriétaire de la parcelle cadastrée – Section G n° 505 d'une superficie de 820 m² souhaite céder ladite parcelle pour un euro symbolique à la Commune,

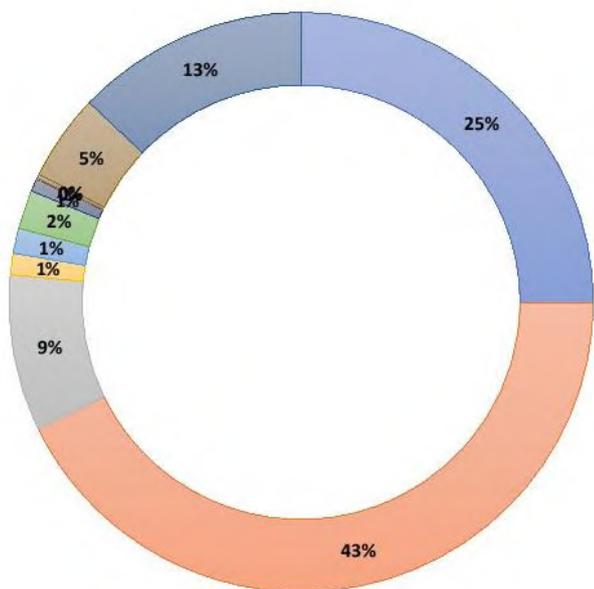
Vu l'intérêt général,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix : Approuve l'acquisition par la Commune de la parcelle cadastrée section G n° 505, selon les dispositions précitées.

Autorise le Maire, ou le 1er Adjoint dans l'hypothèse d'un acte administratif, à signer l'acte de vente qui sera publié au bureau des hypothèques.

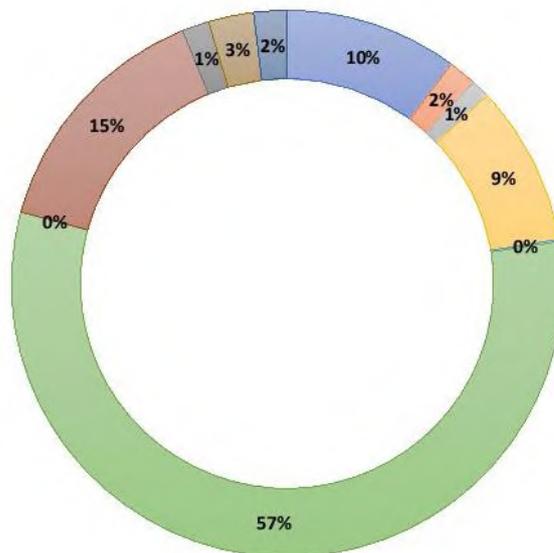


DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET 2019



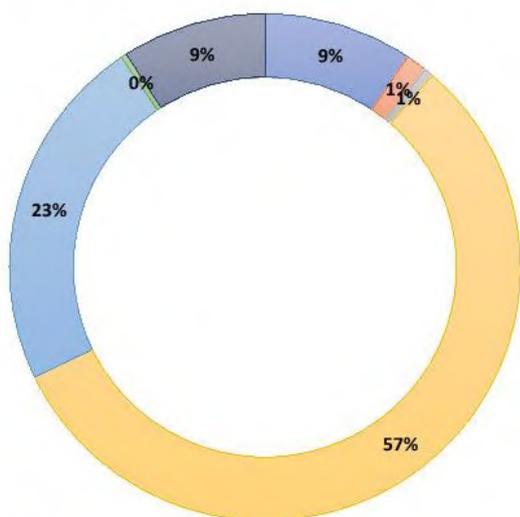
- charges à caractère général
- charges de personnel
- fonds de péréquation (FNGIR et FPIC)
- indemnités élus
- subventions aux associations
- autres charges de gestion courantes
- intérêts d'emprunts
- charges exceptionnelles
- depenses imprévues
- virement section investissement
- dotations aux amortissements

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET 2019



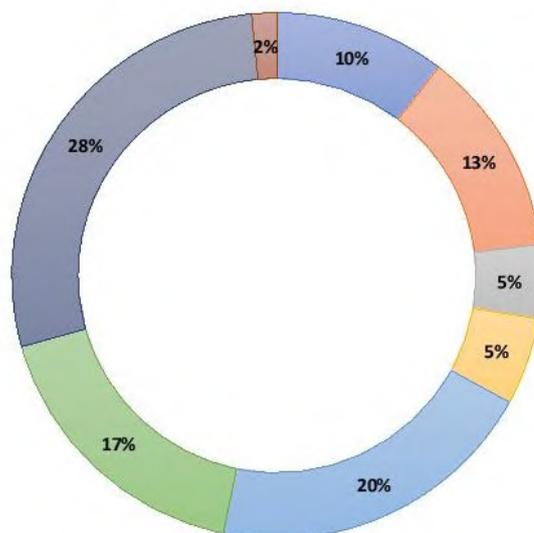
- resultat de fonctionnement reporté
- autres produits de gestion courante
- remboursement sur rémunérations du personnel
- produits des services, du domaine et ve
- produits exceptionnels
- impôts et taxes
- produits financiers
- dotations de l'Etat, subventions
- revenus des immeubles
- travaux en regle
- amortissement des subventions

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - BUDGET 2019



- emprunts et dettes assimilées
- études
- subventions d'équipement versées
- vente terrain, materiel, outillages
- travaux
- dépenses imprévues
- amortissements

RECETTES D'INVESTISSEMENT - BUDGET 2019



- virement de la section de fonctionnement
- resultat d'exécution reporté
- FCTVA
- Taxe d'aménagement
- subventions
- emprunts
- dotations aux amortissements
- produit de cessions de biens



**NOUVEAU
CITROËN BERLINGO VAN**

VEHICULE UTILITAIRE DE L'ANNEE 2019
COMME VOUS, IL SAIT TOUT FAIRE.

OFFRE -38% UNIQUEMENT
RESTOCKAGE SUR CE VEHICULE*



CITROËN
ADVANCED
COMFORT



*Conditions chez CITROËN GARAGE GIORDANO

CITROËN TOURRETTES - TEL 04 94 76 15 50 - garagegiordano.tourettes@wanadoo.fr



ELECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI 2019

MAIRIE DE MONTAUROUX

RESULTATS DU BUREAU DE VOTE N° *Pombalieu Montoux*

Nombre d'électeurs inscrits		4881
Nombre de votants d'après la liste d'émargement		2320
Nombre de suffrages exprimés		2265
1	LA FRANCE INSOUMISE Mme Manon AUBRY	90
2	UNE FRANCE ROYALE AU CŒUR DE L'EUROPE M. Robert DE PNEVOISIN	0
3	LA LIGNE CLAIRE M. Renaud CAMUS	0
4	PARTI PIRATE Mme Fiona MARIE	1
5	RENAISSANCE SOUTENUE PAR LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ, LE MODÈME ET SES PARTENAIRES Mme Nathalin LOISEAU	687
6	DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE M. Hamada TRADRE	0
7	ENSEMBLE PATRIOTES ET GILETS JAUNES (POUR LA FRANCE, SORTONS DE L'UNION EUROPÉENNE) M. Florian PHILIPPOT	19
8	PACE - PARTI DES CITOYENS EUROPÉENS M. Auric ALEXANDRE	0
9	URGENCE ÉCOLOGIE M. Dominique BOURG	60
10	LISTE DE LA RECONQUÊTE M. Vincent VAUGLIN	0
11	LES EUROPÉENS M. Jean-Christophe LAGARDE	61
12	ENVIE D'EUROPE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE M. Raphaël GLUCKSMANN	99
13	PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN - POUR UNE EUROPE QUI PROTÈGE SES CITOYENS M. Yves DÉRIGNON	0
14	MOUVEMENT POUR L'INITIATIVE CITOYENNE M. Gilles HELGEN	2
15	LE COURAGE DE DÉFENDRE LES FRANÇAIS AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN. DEBOUT LA FRANCE ! - CNIP M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	84
16	ALLONS ENFANTS Mme Sophie CAILLAUD	2
17	DÉCROISSANCE 2019 Mme Thérèse DELFEL	0
18	LUTTE OUVRIÈRE - CONTRE LE GRAND CAPITAL, LE CAMP DES TRAVAILLEURS Mme Nathalie ARTHAUD	7
19	POUR L'EUROPE DES GENS CONTRE L'EUROPE DE L'ARGENT M. Ivo BROSBAT	31
20	ENSEMBLE POUR LE FRET M. François ASSELINEAU	35
21	LISTE CITOYENNE DU PRINTEMPS EUROPÉEN AVEC BENOÎT HAMON SOUTENUE PAR GÉNÉRATIONS ET DÉME-OIEM 25 M. Benoît HAMON	46
22	À VOIX ÉGALES Mme Nathalie TOMASINI	0
23	PRENEZ LE POUVOIR, LISTE SOUTENUE PAR MARINE LE PEN M. Jordan BARDELLA	733
24	NEUTRE ET ACTIF Mme Cathy CORRET	0
25	PARTI RÉVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES M. Antonio SANCHEZ	0
26	ESPÉRANTO - LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE M. Pierre DHEUMEGARD	1
27	ÉVOLUTION CITOYENNE M. Christophe CHALENÇON	0
28	ALLIANCE JAUNE, LA RÉVOLTE PAR LE VOTE M. Francis LALANDE	12
29	UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE M. François-Xavier BELLAMY	175
30	EUROPE ÉCOLOGIE M. Yannick JADOT	257
31	PARTI ANIMALISTE Mme Hélène THOUY	59
32	LES OUBLIÉS DE L'EUROPE - ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES ET INDÉPENDANTS - ACPLI M. Olivier BIDOU	6
33	UNION DÉMOCRATIQUE POUR LA LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ (UDLEP) M. Christian Luc PERSON	0
34	UNE EUROPE AU SERVICE DES PEUPLES M. Nabil AZERGUI	0

A l'occasion du 60^{ème} anniversaire du label, MONTAUROUX conserve cette distinction « 2 Fleurs » qui ornera le nouveau panneau qui sera installé prochainement.

Ce maintien du label, sur la base d'une grille d'évaluation contenant près de 70 critères de performance, couvrant des domaines variés (Fleurissement – Environnement – Biodiversité – Social...) a été validé après le passage des membres du jury du réseau villes et villages fleuris qui ont encouragé les habitants et élus à valoriser le patrimoine communal qui contribue à la qualité de vie.

Depuis des années, MONTAUROUX s'est engagé à maintenir une commune conviviale et attractive mettant en valeur le patrimoine historique et végétal qui favorise le tourisme et contribue au développement de l'économie locale. Par des mesures mises en place et contrôlées, MONTAUROUX souhaite conserver cet environnement accueillant où il fait bon vivre. Pour cela, les engagements : Préservation de la biodiversité – respect des ressources naturelles (Gestion raisonnées de l'eau, choix des plantes, mise en place de zérophyto,...) constituent une priorité de politique locale. Ce label doit fédérer les acteurs locaux autour d'un objectif commun « l'amélioration et le respect du cadre et qualité de vie ».



Le maintien de cette deuxième fleur constitue une distinction qui récompense et encourage MONTAUROUX avec la participation des équipes municipales (élus et employés) et les bénévoles à promouvoir le patrimoine végétal et l'harmonisation du fleurissement de la commune dans un souci de développement durable et de protection de la planète. Remerciements aux services et employés municipaux.

Joëlle FABRE

LE CHAMP DE ROSES DE LA COLLE NOIRE



Après 4 ans de travaux, le champ de roses de la colle noire est dorénavant totalement planté. Ce site de trois hectares de fleurs à parfum a été inauguré le 25 mai dernier en présence de nombreuses personnalités dont François DEMACHY créateur des parfums DIOR, Guillaume GARCIA-MOREAU responsable du site Dior de la Colle Noire, les deux exploitants agricoles Alain REBUFFEL et Pascal GUILLON, et de nombreux élus autour du maire Jean-Yves HUET, René UGO, François CAVALLIER, Nicolas MARTEL, Eliane FERAUD et des membres du Conseil Municipal. Il permet d'ores et déjà de nous impliquer à notre modeste niveau dans la relance de l'agriculture en pays de Fayence et dans un domaine traditionnel de notre territoire qui est

la culture de la fleur à parfums. Il permet de nous agréger au territoire Grassois et ses parfumeries ; Grasse qui vient d'être classée par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel de l'humanité pour son savoir-faire lié au parfum. Et puis ce champ est la contribution de notre commune à l'accueil des visiteurs sur notre territoire et Montauroux peut être fière d'avoir changé la destination de ce terrain qui attendait depuis de nombreuses années la construction d'une infrastructure hôtelière, projet qui ne s'est jamais réalisé du fait de l'absence d'intérêt d'une quelconque entreprise hôtelière.

Jean-Yves HUET

La lettre du Comité Communal Feux de Forêt.

Le département du Var depuis les temps reculés de la préhistoire, a toujours connu la crainte du feu de forêt. La forêt Varoise couvre plus de 60% de la superficie du département et par l'essence de sa végétation, est particulièrement sensible au risque d'incendie, par sa diversité, qualifiée de pyrophytes, dense, multi-stratifiée ainsi que la cartographie de son relief.

Les bergers furent avec les charbonniers, les derniers grands utilisateurs d'une garrigue aujourd'hui retournée au silence. La disparition des fours à chaux, le ramassage du petit bois (pour la cuisine et le chauffage), ainsi que le mauvais entretien des sous-bois favorisent son expansion en engendrant une accumulation en bois morts. La multiplication de résidences dans l'espace rural (mitage urbain) ne peut garantir en rien la défense systé-

matique des habitats isolés. Le contact de plus en plus fréquent entre les zones naturelles combustibles et les habitations, génère des difficultés pour la lutte contre l'incendie.

Aujourd'hui les climato-alarmistes tentent d'éveiller nos consciences en s'évertuant de nous persuader que le réchauffement global de notre planète est la seule cause possible des feux de forêt qui nous menacent. Si l'application de cette théorie sur sa causalité semble adéquate, la sécheresse, le vent, la canicule, la proximité habitat-forêts, les liaisons électriques à Haute Tension, le manque d'entretien des forêts, la défense méritoire mais parfois maladroite d'espèces protégées aussi bien animales que végétales, sont autant de facteurs qui font que ce réchauffement climatique n'est pas le seul responsable

des incendies de forêt, mais qu'il pourrait en expliquer, la vitesse de propagation, son intensité, ainsi que la difficulté voire l'impossibilité pour nos soldats du feu de les contrôler.

Tous ces éléments nous obligent chacun à notre niveau, d'être très vigilants et à nous préparer sérieusement. Le CCF/ADCC n'est qu'un maillon partenaire de cette lutte, mais à cette place, au côté de nos amis Sapeurs-Pompiers, nous mettrons tout en œuvre afin de préparer la future saison.

Mais vous !!!!! Que faites-vous pour les autres ? Vous êtes actifs ou retraités, quel que soit votre âge, vous disposez de temps libre... notre association vous intéresse, venez vite nous rejoindre.

Le Code Forestier : Arrêté Préfectoral du 30 mars 2015 : Les Obligations Légales de Débroussaillage sont issues du Code Forestier et notamment de ses articles L131-1 à L136-1.

Le débroussaillage consiste principalement à : Le principal objectif du débroussaillage est de réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité des incendies et limiter leur propagation, de réaliser des zones de sécurité pour les habitants et pour les sapeurs-pompiers.

L'interface forêt-habitat, zone sensible c'est ainsi que l'on désigne les franges urbaines où se mêlent végétation et habitat isolé, (faiblement groupé ou dense). C'est précisément dans ces espaces que se produit le plus grand nombre de feux et que l'on enregistre les dommages les plus importants. L'obligation de débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires dans les zones situées à moins de 200 mètres de terrains en nature de bois, forêts, landes, maquis, garrigue, plantations ou reboisements et répondant aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une profondeur de cinquante mètres.

Les Sapeurs-Pompiers sous la menace d'un incendie, hésiteront à s'engager vers une propriété où il n'existe pas de zones dégagées, et si les parties de l'habitation s'avèrent peu accessibles leurs actions seront rendues très délicates voire impossibles.

Les voies d'accès à votre habitation doivent être impérativement débroussaillées, (disposition obligatoire au regard du code

forestier). La profondeur du traitement de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

C'est par votre portail et le chemin d'accès que les sapeurs-pompiers parviendront à votre domicile en toute sécurité. Votre portail doit être au gabarit de 4 mètres entre les deux piliers sans travers en partie haute. Pensez fortement à faire installer un dispositif de secours, qui vous permettra en cas d'anomalie ou de coupure de courant de manœuvrer manuellement votre portail.

Le propriétaire d'une construction peut être amené à débroussailler à l'intérieur d'un massif qu'il jouxte. Par exemple, le propriétaire d'une habitation située à 10 mètres de bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations ou reboisements est tenu de débroussailler jusqu'à 40 mètres à l'intérieur de ce massif boisé en direction de celui-ci et jusqu'à 50 mètres dans la direction opposée. Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, le propriétaire ne peut pas s'opposer à ce que vous y procédiez, à vos frais, sur sa propriété. S'il refuse l'accès à sa propriété, les opérations de débroussaillage seront à sa charge.

Les sanctions éventuelles : Le débroussaillage est une obligation légale imposée aux propriétaires de bâtiments ou de terrains situés dans le zonage de l'incendie. Le non-respect de cette obligation expose le propriétaire à un refus d'indemnisation du sinistre par l'assureur.

En cas d'incendie, accentué par l'absence de débroussaillage, l'amende peut atteindre 1500 €. Le propriétaire refusant de débroussailler peut s'y voir contraint par une astreinte journalière comprise entre 35 et 75 € par hectare à traiter. S'agissant

d'une obligation légale, en cas de non-respect des règles de débroussaillage, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire de 5 000 € si des dommages ont été causés par un incendie. (Il est par contre dans l'obligation de dédommager les tiers des préjudices subis). Ce refus d'indemnisation des biens de l'assuré peut être partiel ou total en s'accompagnant le plus souvent de la résiliation du contrat.

La période estivale est là, devant nous, il est essentiel de vérifier que votre habitation principale ou secondaire respecte bien la législation en vigueur. Donc à vos débroussailleuses, tondeuses, tronçonneuses, broyeur, ou râteaux. Mais attention la prudence est de mise, lors des journées à risque Rouge niveau de risque très sévère ou extrême, l'utilisation d'engins thermique est strictement interdite, de simples étincelles pouvant favoriser le départ d'un sinistre.

Rappels :

Chaque année pendant l'été, du 21 juin au 20 septembre, la préfecture du Var réglemente la pénétration, la circulation et le stationnement sur certaines voies desservant les 9 massifs forestiers varois. Ce dispositif informe les promeneurs sur les possibilités d'accès aux massifs forestiers et sur le niveau de danger feu de forêt. La carte est publiée chaque jour, avant 19h, pour la journée du lendemain. www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers-du-var

Arrêté préfectoral du 16/05/2013. Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var.

LA DÉFENSE

LE DÉBARQUEMENT DE PROVENCE

Autant le débarquement de Normandie en juin 1944 avait été décidé unanimement par les alliés, autant celui de Provence fut l'objet de longues tractations. En effet, Winston Churchill, premier ministre britannique, n'était pas favorable à ce débarquement et voulait privilégier les opérations engagées en Italie pour attaquer par le Sud en direction de Vienne puis de Berlin pour y arriver avant les troupes russes. Finalement, Franklin Roosevelt, Président des Etats-Unis, tranche en faveur de l'ouverture d'un deuxième front dans le Sud de la France. C'est également le vœu du Général de Gaulle pour y voir notre armée prendre une part importante dans la libération de la France et redonner aux français un sentiment de fierté nationale.

Le 27 juillet 1944, le plan définitif de l'opération baptisée Dragoon est adopté. Il prévoit de faire précéder le débarquement par une vaste offensive aérienne pour neutraliser les défenses allemandes, couper les voies de communication et prendre le contrôle du terrain entre le Cap Nègre et Saint Raphaël. Il implique l'intervention de 11 divisions alliées et de la 1ère armée française sous le haut commandement du Général de Lattre de Tassigny. Il s'agit de troupes aguerries lors de la libération de l'Afrique du Nord et de l'Italie. Côté français, ce sont 280000 hommes, qui vont débarquer sur les côtes de Provence en deux vagues, la première entre Saint Tropez et le Dramont, la deuxième entre Saint Tropez et les îles d'Hyères. Elles auront été précédées dans la nuit du 14 au 15 août par le largage de la force Rugby américaine dans l'arrière-pays varois. Le succès est total, favorisé par la Résistance très présente en Provence. Après avoir renseigné les troupes alliées sur le dispositif de défense allemand, elle multiplie

les actes de sabotage et les embuscades puis participe à l'accueil et à la protection rapprochée de la première vague de parachutistes américains. Aussi, la progression des troupes alliées est rapide, au-delà des objectifs les plus optimistes : le Pays de Fayence est libéré en une semaine, Toulon et Marseille avant la fin du mois d'août.

Si Montauroux fut une des premières communes du Var à être concernée par ce débarquement, c'est au hasard qu'elle le doit. En effet, une partie des troupes aéroportées américaines, qui devait occuper le terrain dans le secteur du Muy pour désorganiser la riposte allemande au débarquement, a atterri dans la plaine de Montauroux du fait de conditions météorologiques capricieuses.

Aussi, dès le 15 août au matin, les lève-tôt montaurousiens eurent la surprise de découvrir des soldats en tenue camouflée, qui cherchaient à se rassembler sur la place du clos, à la rencontre des combattants de la Résistance. La joie d'une libération imminente de Montauroux fut ternie ce jour là par la mort du jeune Baptistin Ramonda, alors qu'il tentait d'arrêter avec d'autres résistants, un convoi allemand au quartier de la Colle Noire.

Le débarquement de Provence, dont nous allons commémorer avec éclat le 75^{ème} anniversaire, marque le retour en force de l'armée française sur le sol national. Son rôle déterminant dans la libération de notre pays permettra à la France de figurer à la table des vainqueurs le 8 mai 1945 lors de la capitulation de l'Allemagne nazie

Philippe Vizier

Président de l'UFAC du Pays de Fayence

Dans le cadre de commémoration du 75^{ème} anniversaire du débarquement de Provence sera projeté dans la salle de cinéma de Fayence le dimanche 18 août à 18 heures le film "Août 1944, l'autre débarquement" Ne manquez pas cette occasion unique de voir ce film en présence du réalisateur Christian Philibert. Vous aurez également la possibilité de prolonger cette soirée par un repas dans la salle de réception du centre culturel de Fayence.

Pour tout renseignement, contacter le 06 24 01 34 19 ou les Offices de tourisme du Pays de Fayence.

MOBALPA

CUISINES, BAINS & RANGEMENTS

Philippe ARMYNOT DU CHATELET

CONCEPTEUR - DÉCORATEUR

Port. 06 80 93 98 18

mobalpa83440@orange.fr

194 Chemin de Cambarras - 83440 TOURRETTES

TÉL. 04 98 10 64 86 - www.mobalpa.fr



MÉCA'GOLD
Garage Moto & Scooter
"TOUTES MARQUES"
Laurent VERRIEZ
mecagold83@gmail.com
06 71 93 88 09 - 04 94 67 49 77
172, CH. de Cambrie 83440 MONTAOUX

QUELS CHANGEMENTS POUR LA RENTRÉE 2019 ?

LE TRANSPORT SCOLAIRE.



A Montauroux, depuis de nombreuses années, le choix a été fait d'avoir un bus municipal ce qui permet aux écoles et au centre aéré de faire de nombreuses sorties scolaires tout en maîtrisant le budget. Depuis le mois de mai, vous avez peut-être remarqué un nouveau bus qui circule, l'ancien avait fêté ses 15 ans.... A présent la capacité est de 37 places et pour le confort de tous il est climatisé, adapté aux handicapés et possède le confort des bus modernes.

Cependant, le transport scolaire est une compétence de la Région ce que beaucoup de personnes ignorent. Elle organise et transporte nos élèves (primaires, collégiens et lycéens) pour se rendre dans les établissements scolaires. Par convention avec la Région, notre bus municipal participe à cette organisation. Malheureusement, sans concertation avec les Communes, la Région a mis en place un nouveau règlement qui suscite beaucoup d'interrogations. Deux points ont été soulevés et pour lesquels nous souhaitons des modifications. Le premier étant la suppression de l'accès pendant la période estivale au transport avec l'abonnement scolaire, les jeunes devront donc s'acquitter du tarif voyageur pour aller à Cannes ou Fréjus l'été. Cette mesure stigmatise les zones rurales et ne répond pas au rôle du service public. Le second point est la réduction de la distance entre le domicile et l'établissement pour être ayant droit au transport scolaire. La règle des 3,0 km (au lieu de 1,5km) sera appliquée à la rentrée 2019/2020. Un exemple pour nos élèves du primaire : sur le trajet Tournon bas – Tournon haut – Bois de l'éouvière – la matade – l'affama – le grand puits – le stade – les aréniers – le laquet, 31 enfants sont inscrits mais la région n'en garde que 7, ceux qui habitent à plus de 3km (seuls les 2 premiers arrêts seraient conservés). Pour laisser le moins possible de familles sans transport nous allons affecter notre bus communal sur cette ligne afin de conserver tous les arrêts à la rentrée.

Ce dispositif semble ne pas tenir compte de la géographie de notre Commune mais la Région persiste. Cela signifie combien de voitures en plus qui vont se rendre aux écoles et au collège ? A l'heure où nous sensibilisons la population à l'écologie et à la sécurité, les mesures s'éloignent beaucoup de ces préoccupations indispensables.

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES



L'accueil périscolaire du matin et du soir (très souvent appelés « garderie ») sont des accueils déclarés et encadrés par un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF. Dans cet esprit, les tarifs vont donc être adaptés au quotient familial permettant une meilleure accessibilité à tous de ce service municipal.

Le Conseil Municipal a voté le 5 juin l'ouverture d'un quatrième accueil périscolaire du matin et du soir à l'école du Lac. En effet, cette école n'est plus remplie exclusivement par les enfants des Estérêts qui se rendent au périscolaire situé sur ce quartier. Il fallait donc envisager un accueil sur l'école elle-même. Ce sera fait à la rentrée 2019. Les effectifs pourront être lissés sur les écoles évitant des classes surchargées dans une école et la menace d'une fermeture dans l'autre. De plus cette organisation sur l'école répond à une demande légitime des familles que nous avons entendue. De plus, les collégiens habitant à moins de 3km pourront en bénéficier (le matin par exemple) afin d'éviter de circuler à pieds sur des routes non sécurisées.



Commémoration 8 mai

Les élèves de l'école Marcel Pagnol répondent toujours présents quand il s'agit de maintenir le souvenir de notre pays. Cette année, Raphael Peneau, Lino Alazet et Julie Sedinski, sont venus lire un message de l'Union Française des Anciens Combattants.

Laurence Durand
Adjointe aux Affaires Scolaires

Chères Montaurousiennes et Chers Montaurousiens

Depuis le mois d'avril date de la parution du dernier bulletin municipal, le CCAS continue de multiplier ses actions et ses rencontres, belle récompense ! Une quinzaine de chèques de don nous a été attribuée pour soutenir nos actions. Un grand Merci pour les généreux donateurs !

RENCONTRES DU CCAS

LA CAF DU VAR

Quelles orientations stratégiques pour quel soutien sur un défi à partager ; plus de 300 associations, institutions et collectivités. Cette rencontre s'est tenue en présence de Monsieur Jean Pierre Polidori Président du conseil d'administration et Monsieur Julien Orlandini Directeur. Elle a été l'occasion de nous présenter le nouveau guide des aides aux partenaires, règlement intérieur des aides financières collectives aux partenaires 2019 et d'échanges à travers des ateliers animés par leur collaborateur.

CENTRE FRANCILIEN POUR L'EGALITE ; FEMMES HOMMES

« Agir efficacement contre les violences faites aux femmes au niveau local » est spécifiquement dédié aux élus et agents de collectivités territoriales ; afin de transmettre les connaissances et la méthodologie indispensable à l'action, la lutte contre les violences faites aux femmes concerne en premier lieu les collectivités en tant qu'obligation légale, les élus et le personnel en charge de la définition et de la conduite des politiques sociales de la prévention ou encore de l'égalité femmes-hommes ont à cet effet un rôle primordial à jouer :

LES OBJECTIFS :

CONNAITRE LE CADRE LEGAL dans lequel s'inscrivent les politiques locales de lutte contre les violences faites aux femmes
SAVOIR FAIRE L'ARTICULATION entre les politiques locales et les dispositifs départementaux, régionaux et nationaux
CONNAÎTRE ET MAITRISER LA METHODOLOGIE d'un diagnostic qui appuie la mise en place de la politique locale

CONFERENCE DEBAT à la RESIDENCE «LES CLOS DE PLANESTREL « à ST PAUL

Céline Falcon Directrice de la résidence et toute son équipe ont été très heureuses de nous accueillir à cette conférence débat sur le thème «FIN DE VIE LEVER LES TABOUS »

Avec l'intervention de l'HAD ST ANTOINE la sécurité de l'hôpital le confort à domicile

TEL 04 94 51 51 42

LE PATIO RESEAU DE SOINS PALLIATIFS (REVESA) réseau Var et soins d'accompagnement à domicile

TEL 04 94 60 50 98 horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

L'ASSOCIATION Jalmain Est Var

UNE JURISTE sur la loi LEONETTI CLAEYS

UNE COORDINATRICE des dons d'organes

Toutes ces rencontres sont formatrices, enrichissantes et parfois bouleversantes et très utiles afin de pouvoir toujours mieux vous servir ; le social est un travail de fourmi et de longue haleine, je l'ai appris tout au long de mon mandat mais c'est aussi mettre un petit soleil dans l'histoire de chacun et pour moi ça n'a pas de prix !



INFOS

VOUS ÊTES AUTONOME et avez besoin d'aide uniquement pour faciliter votre vie quotidienne vous pouvez solliciter de l'aide auprès de votre caisse de retraite (pas de formulaire type de demande) ; adressez-vous à la caisse dont vous dépendez pour obtenir le formulaire correspondant à votre CCAS (centre communal d'action sociale)

VOUS ÊTES EN PERTE D'AUTONOMIE et avez besoin d'aide pour les actes essentiels de votre vie quotidienne, vous pouvez faire une demande d'APA et retirer le formulaire auprès du conseil départemental ou au CCAS ou bien encore auprès des services d'aide à domicile. Conditions d'attribution avoir plus de 60 ans, résider en France, le montant attribué dépend des ressources. Une participation progressive est demandée à la personne bénéficiaire de l'APA au-delà d'un certain niveau de revenu.

LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS teste des ateliers parents/enfants sur cette année 2019 ce qui va leur permettre d'évaluer leurs fréquentations pour s'appuyer dans leur projet de création du lieu d'accueil enfants/parents éventuellement pour 2020 (le REAAP réseau d'écoute et d'appui et d'accompagnement à la parentalité) Madame Gyssie Allard directrice du relais et Madame Annabelle Vizier organiseront des temps d'accueil qui seront ouverts seulement pour les 0-4 ans ou jusqu'à 6 ans si l'enfant est porteur de handicap pour correspondre pleinement à leur objectif ; sera proposé un temps libre exploration éducative à l'enfant pour échanger avec les familles dans un espace convivial suivi d'un temps d'atelier « partage enfant - parent » et pour clôturer possibilité de jeux extérieurs. C'est également propice pour créer du lien entre les familles !

Livraison de repas à domicile :

2 nouveaux prestataires, LE BEC FIN téléphoner au 04 /94/76/30/71 et A VOS SOUHAITS téléphoner au 04/94/95/62/85.

NOTRE CRECHE MUNICIPALE «LES PETITES CANAILLES»

Nos petits bouts de choux ont semble-t-il été très gâtés par les cloches de Pâques ! La chasse aux œufs a été très fructueuse et la dégustation que meilleure !!!!! Merci mesdames les cloches qui ont été très généreuses !!!!! À l'année prochaine !

Michèle Froment Dufour
Adjointe déléguée aux affaires sociales et aux crèches

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE GUITARE : UNE VINGTIÈME ÉDITION DE GALA

En l'an 2000, le maire Jean-Pierre Bottero a souhaité instaurer un festival international de guitare au cœur de l'été pour permettre aux montaurousiens et montaurousiennes, ainsi qu'aux nombreux touristes, d'assister à des concerts de grande qualité.

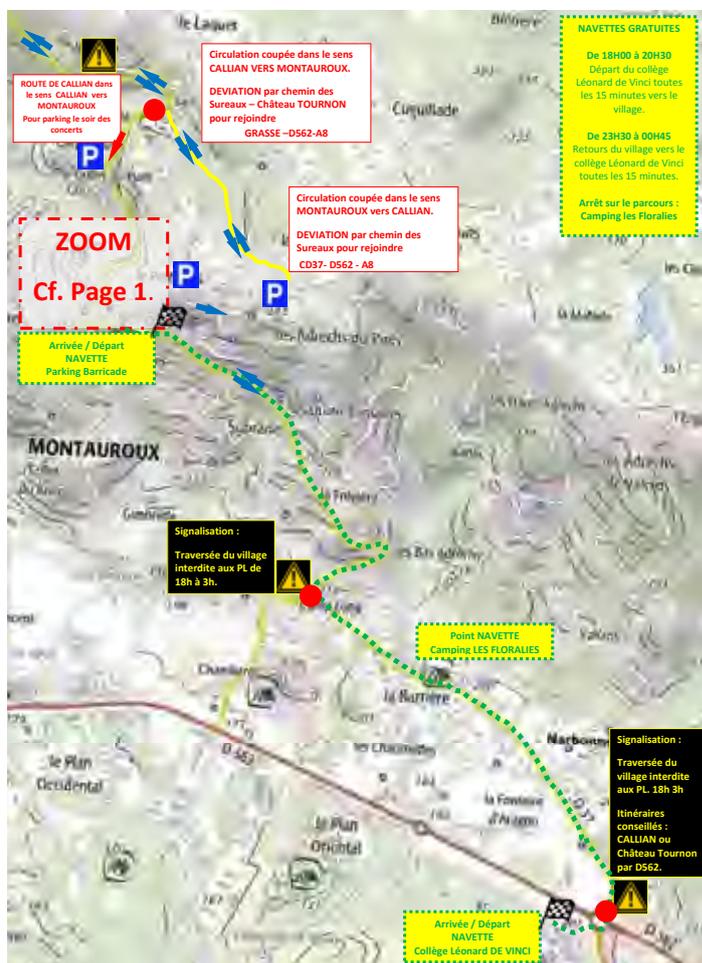
Grâce à la forte implication des élus, en premier lieu Philippe Vizier et les adjointes successives aux manifestations Raymonde Bottero, Anne-Marie Petit et actuellement Marie-josé Mankai, avec les membres de la commission extramunicipale aux manifestations, ce festival est devenu incontournable et a acquis ses lettres de noblesse en étant labellisé par la Communauté de Communes du Pays de Fayence.

A ces élus, se sont joints la Police municipale, les services municipaux en particulier Jean-Claude Gellé pour la partie artistique, Sylvie Martini pour l'accueil et Pascal Meningi avec son équipe technique pour la logistique. De nombreux bénévoles ont également œuvré, tel François Cardi, qui pendant plusieurs années, a assuré la restauration des artistes, techniciens et encadrants.

Grâce à toutes ces contributions et à la volonté de la municipalité, ce festival s'est pérennisé et en est à sa vingtième édition, qui vous propose une programmation de gala. Dix concerts gratuits sur quatre jours sauront satisfaire les plus difficiles des amoureux de la guitare avec la venue, entre autres, du Juan Carmona Quartet, de Keziah Jones et de Gold.

Comme l'an dernier, pour accueillir les nombreux spectateurs avec plus de confort, sécurité et convivialité, la Place du Clos et une partie de la rue Antoine Bonnet seront entièrement réservées au festival de 18 à 03 heures, des plans ci-joints précisant les voies d'accès et les parkings disponibles. Enfin, une nouveauté pour cette année avec la mise en place d'un service de navettes pour réduire la circulation vers le village.

Tout est donc réuni pour que cette vingtième édition rencontre un plein succès.



➔ Flux MONTAUROUX vers CALLIAN
Permet, pour les véhicules qui viennent de la plaine, de :

Rejoindre la CD37 en direction de CALLIAN par chemin des Sureaux ainsi que les voies qu'elle dessert habituellement et D562 - A8
Rejoindre le rond point du 8 mai et les voies qu'il dessert habituellement.

Rejoindre les parkings du bas

P1 P2 P3

Rejoindre les parkings hauts

P4 P5 P6

HEURE FERMETURE DU VILLAGE 18H

HEURE D'OUVERTURE DU VILLAGE 3H

➔ Sens unique

➔➔ Double sens habituel

➔➔➔ Circulation réservée aux riverains

○ Zone sans circulation ni stationnement.



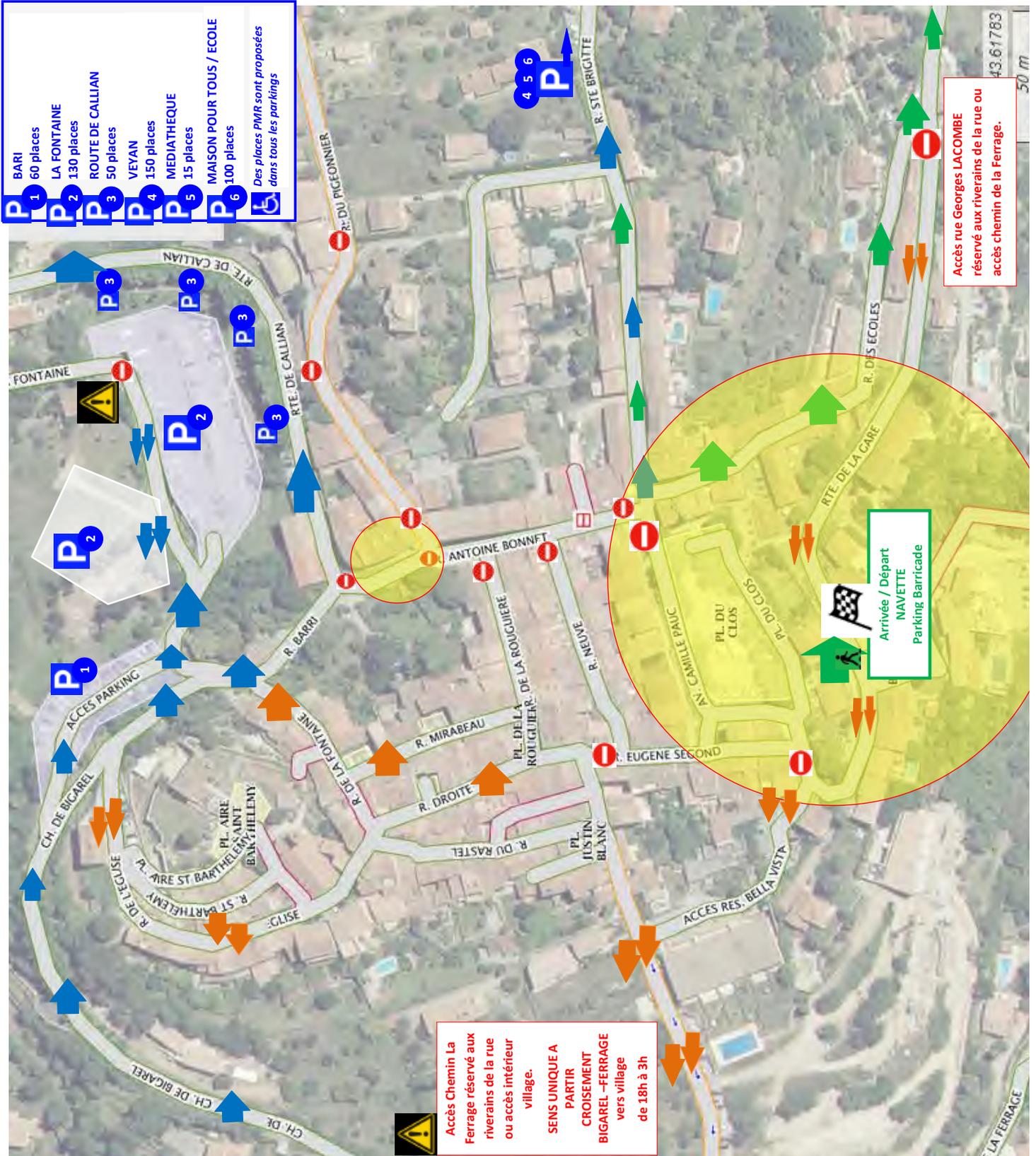
Pour faciliter votre arrivée, en plus des parkings aux abords du festival, un circuit de navettes gratuites sera mis en place depuis le collège Léonard de Vinci pour vous emmener et vous ramener du festival.

NAVETTE PARKING COLLEGE vers VILLAGE.

Toutes les 15mn à partir de 18h jusqu'à 20h30

RETOUR COLLEGE

Toutes les 15mn à partir de 23h30 jusqu'à 00h45.



BIOGRAPHIE FESTIVAL 2019

JEUDI 8 AOUT 2019 :

20H30 aux ESTERETS DU LAC

CHRIS EVANS

Chris Evans est un chanteur et guitariste français de rock, de country et de variété française depuis 1977. En 2017, il crée L'hymne à Johnny en hommage à Johnny Hallyday, ce qui lui vaut d'être invité à chanter à l'église de la Madeleine à Paris en Juin et décembre lors des deux grands hommages à Johnny. La sincérité et le talent de Chris font l'unanimité.

VENDREDI 9 AOUT 2019 :

19H AIRE SAINT BARTHELEMY

AMANDO RISUENO

Amando Rissueño partage la profondeur d'un jeu subtil entre la guitare et la voix en mêlant les musiques traditionnelles d'Argentine à des sonorités contemporaines. Il en émerge des paysages sonores et des saveurs d'une Amérique du Sud méconnue dans une ambiance intimiste.

VENDREDI 9 AOUT 2019 :

20H30 PLACE DU CLOS

JEAN-FELIX LALANNE-SOÏG SIBERIL

Soïg et Jean-Felix se connaissent depuis longtemps. Ils ont le même goût prononcé pour la mélodie, les climats harmoniques et rythmiques et bien sûr la musique celtique. La maturité des 2 musiciens débouche sur un répertoire encore plus riche des compositions de l'un et de l'autre avec des arrangements acoustiques et électriques où Jean-Felix Lalanne n'hésite pas même à enrichir les différents climats par l'usage épisodique de sa guitare synthé. Une musique d'âme et de corps où la mélodie et le rythme vont bien au-delà de la vision unique de deux musiciens seuls sur scène.

VENDREDI 9 AOUT 2019 :

22H PLACE DU CLOS

JUAN CARMONA QUARTET

A son long palmarès de prix et de récompenses, il faudra rajouter une particularité unique : un triomphe définitif en Espagne, une consécration pour ce gitan d'origine française. Plébiscité par les plus grandes figures du flamenco, Juan Carmona vagabonde sur les chemins aériens du duende. Au croisement entre modernité musicale et traditions flamencas les plus anciennes et les plus vivantes d'Andalousie, Juan Carmona est un novateur, un des maillons les plus vaillants de sa génération.

SAMEDI 10 AOUT 2019 :

19H AIRE SAINT BARTHELEMY

VITALY MAKUKIN

Né en Ukraine en 1975, Vitaly Makukin joue en solo, et fait un spectacle riche, varié et éclectique qui séduit systématiquement ses publics. La diversité de son répertoire fait mouche à chaque foi. Ses concerts sont des voyages musicaux autant que géographiques et transportent l'auditoire dans son monde d'harmonie Improvisations de Jazz, tapping, picking, percussions, aucune technique ne lui est étrangère et ce, avec une virtuosité remarquable.

SAMEDI 10 AOUT 2019 20H30

PLACE DE CLOS

PATRICK RONDAT

Patrick Rondat, guitariste de hard rock instrumental, métal progressif français. Difficile de résumer la carrière de Patrick Rondat tant elle est riche en rencontres musicales. Issu de la scène métal des années 80, il s'illustre tout particulièrement dans le métal instrumental. La rencontre avec Jean-Michel Jarre en 1991 lui ouvre d'autres horizons musicaux. Après sa participation aux Monsters of Rock (AC/DC, Metallica, Queensryche etc...), il commence à travailler avec Jean-Michel en enregistrant l'album « Chronologie » et le conduit à participer à une série impressionnante de concerts à travers le monde dont celui à Wembley en 1993 qui restera dans sa mémoire.

SAMEDI 10 AOUT 2019 : 22H

PLACE DU CLOS

KEZIAH JONES

Est-il encore besoin de présenter le talentueux Keziah Jones ? Ce musicien au talent incomparable sillonne les scènes internationales depuis les années 90, gratifiant le public de sa musique blues-funk à l'énergie folle et de ses célèbres solos de guitare. C'est grâce à la sortie en 1992 de son album 'Blufunk is a Fact' et ses singles 'Rhythm is Love' et 'Where is Life ?' que l'artiste se retrouve mondialement connu. Particulièrement apprécié en France, son style musical - autoproclamé "blufunk" - se situe aux confins du funk, de la musique africaine, de la soul et du blues. Mélodiques et incisifs, ses titres rappellent ceux de son éternel idole, Jimi Hendrix. Artiste engagé, il évoque la condition sociale des Noirs et des artistes africains contemporains. Tous les albums de Keziah Jones le dévoilent comme un musicien virtuose de la guitare et un chanteur à la voix unique.

DIMANCHE 11 AOUT 2019 :

19H AIRE SAINT BARTHELEMY

MIKE NOEGRAF

Pendant plusieurs années, Mike Noegraff sillonne les routes, de Montréal à Moscou avec différentes formations de rock et de punk-rock dans lesquelles il officie en tant que guitariste. Mike se décide, il y a 4 ans, à prendre sa guitare acoustique en main pour s'orienter vers et se consacrer à un projet solo. C'est ainsi qu'il commence à se produire en France mais aussi à l'étranger en tournant et ouvrant pour des artistes tels que Frank Turner, Austin Lucas, Rocky Votolato, Rob Moir, PJ Bond, Joe McMahan, Yotam et beaucoup d'autres. Sa musique mélancolique et son timbre particulier ne sont que des atouts dans cette musique sincère où partages et rencontres sont des points phares.

DIMANCHE 11 AOUT 2019 :

20H30 PLACE DU CLOS

LÖLL &

Le groupe Loll& s'est formé au sein du village de saint Césaire sur Siagne en 2013 quand plusieurs copains se sont rendu compte qu'ils avaient une même passion la musique. Laurent écrivant ses textes depuis l'âge de 11 ans, a collaboré comme chanteur sur 2 titres avec le groupe EODEM. En arrivant dans la région il rencontre Olivier, Zozo, Alex et Seb c'est ainsi que prend naissance Loll&. Venant d'horizons différents, les influences vont du punk en passant par le rock, le reggae et même le funk. Pour autant Loll& s'inscrit plutôt comme un groupe de rock à texte.

DIMANCHE 11 AOUT 2019 :

22H PLACE DU CLOS

GOLD

Un groupe de légende! Un long chemin. Cinquante ans de scènes. Jamais un groupe français n'aura autant rassemblé les générations. La passion de la musique et du public ne les a jamais quittés. « Le live avant tout », telle est leur devise. Disques d'or, Meilleure révélation variété aux Victoires de la Musique, Olympia, Palais des sports, des tubes indétrônables du haut des Top 50. Les Gold sont l'image du plaisir simple et authentique, ils continuent de faire danser, vibrer et chanter un public qui continue de croître.



Jean Felix SOIG

Amando Risueno



Vitaly Makukin



Loll Seb

Juan Carmona Tunnel



Keziah Jones

Mike Noegrat



Rondat Patrick

Chris Evans





Cet été la « tournée Var-Matin » fera escale à Montauroux le jeudi 15 août à partir de 21H00. De nombreuses animations seront proposées durant cette soirée spectacle présentée par Marco PAOLO :

Concours de Chant

Interprétations d'Erick BAERT, imitateur performer :

sur une sélection du public, Erick BAERT se lance dans l'imitation de 50 artistes en 4 minutes ; « La

Troupe » Var-Matin / Nice-Matin menée par Frank CASTELLANO ; Puis, en artiste vedette : Liane FOLY.

A cette occasion, la place du clos et ses abords seront fermés à la circulation (Avenue Camille PAUC et contre allée de la mairie) de 20H00 à 00h45 et la rue des écoles sera ouverte dans le sens de la montée conformément au plan de circulation ci-dessous :



le Mensuel

MAGAZINE ET SITE CULTUREL

Notre équipe est à votre service pour valoriser votre image !

TÉL. 04 94 85 71 39 - WWW.LE-MENSUEL.COM

70 000
COPIES MENSUELLES

-  Edition #1
Pays de Fayence
-  Edition #2
CAVEM Estérel
-  Edition #3
Dracénie
Provence Verdon
-  Edition #4
Pays de Grasse
-  Edition Partenaire
TV Monaco



« Carnaval fou, fou, fou »

Voici le titre de l'article paru dans Var-matin « Carnaval fou, fou, fou »

Merci à Christian Godet d'avoir mis en mots et photos la réussite de ce lundi de Pâques dans la grande tradition de folie carnavalesque et surtout dans l'ambiance bon enfant d'un défilé mêlant trois générations, grands-parents, parents et enfants pour la plupart déguisés, accompagnés par les grosses têtes (empruntées au carnaval niçois), les chars et les chevaux. Parti du parking du cinéma, le défilé s'est déployé dans le cœur du village avant de rejoindre la place du clos où l'orchestre Mimo Jazz avait pris place. Le public a été enchanté d'entendre de belles musiques et particulièrement des musiques de films. Il faut saluer Christian Flayol, président de la MPT, qui a prêté et géré la sono du groupe tout le long de l'après-midi.

Un coup de chapeau également à Noël Iseli qui a animé avec enthousiasme du début jusqu'à la fin ce carnaval du haut du véhicule prêté par la mairie. Ainsi a-t-il présenté les associations qui s'engagent depuis 3 ans : la MPT avec le char conduit par le fidèle Louis, Les Mamabulles dans un char chaque année renouvelée, les Poun's cette année avec leurs chevaux, le Comité des Fêtes transporteur officiel du

Caramantran, le karting, et aussi celles qui les ont rejointes D'Sport et le foyer la Bégude de Seillans. Sur le clos l'association Cœur des saisons a permis à des enfants de colorier et porter leur masque, l'atelier des fils (MPT) a présenté le travail de qualité de ses membres.

Nous remercions également vous le public venu en nombre qui a manifesté son plaisir en applaudissant généreusement les différentes prestations des Majorettes du Pays de Fayence (rappelons qu'elles sont championnes de France) et des « jeunes » pom-pom girls du club Dorothée (D'Sport) Le comité des fêtes a offert un goûter et divers cadeaux aux enfants grâce à la généreuse participation du club de l'amitié et de quelques commerçants : les restaurants, le Marina et Histoire sans faim, Boucherie « la clé des champs, Vival (par habitude le « petit casino), Brasserie du Clos, Nabil salon de coiffure homme, Institut Harmonie beauté, les petites idées ainsi que le centre Leclerc ; Le crédit agricole.

La fin d'après-midi a été marquée par la crémation du Caramantran nommé MATMAR né dans l'esprit de Mathilde Dalmasso et Martine Ghiglione puis concrétisé à partir du modèle Eric Carbonel !!! le support pour le voyage de

Monsieur Carnaval avait été fabriqué par Claude Pouget. Pour garantir la sécurité incendie étaient présents J.A. Bottéro et Yves Joppin, bénévoles du CCFE.

Pour terminer joyeusement toujours avec la musique des fusées de confettis ont été tirées. De jolis confettis ont survolé les participants poussés par le vent qui annonçait la venue prochaine de la pluie. La fête prenait fin tranquillement....

Kiss fun cette radio a diffusé l'information du carnaval gracieusement sur ses ondes. L'Amicale des pompiers nous a offert les confettis, une pensée aux courageux porteurs de têtes, il faut savoir qu'elles pèsent un bon poids.

Nous ne pouvons pas clore sans citer la mairie et ses services qui soutiennent et apportent leur aide au comité carnaval. Un petit clin d'œil particulier (Aline) aux enfants du centre aéré qui nous ont fait les belles banderoles, fleurs, et pompoms.

Le point final, nos vifs remerciements à Marie-Jo Mankai, adjointe aux festivités, qui a collaboré étroitement avec le comité pour que le carnaval puisse avoir lieu.

Peut-être à l'an qué ven avec encore plus d'associations à nous rejoindre ? !!!



6 JUILLET

Gala de théâtre « l'envers du décor »
21h- Maison pour tous
Tarifs : 6 à 8€
Contact : 04.94.50.40.30

6 JUILLET

Concert de Candice Kayne « Entrez dans ma folie »
22h – place du clos
Gratuit
Comité des fêtes : 06.19.01.36.27

8 AU 13 JUILLET

Exposition « atelier des fils »
14h17h – chapelle St Barthélemy
Contact :

14 JUILLET

Fête nationale
A partir de 19h30 - Apéritif animé offert par la municipalité
21h30 – Retraite aux flambeaux et Feux d'artifice sonorisés
22h – Bal avec « Elisa orchestra »
Contact : 06.19.01.36.27

16 JUILLET

Observation de l'éclipse de lune partielle avec le club Copernic
23h30- Jardin à côté de l'office de tourisme
Contact : 04.94.76.54.31

20 JUILLET

Sardinade
20h30 – Terrain Laroche
Repas avec l'humoriste Ricoune
Tarifs : 20€
Contact : 06.19.01.36.27

27 JUILLET

Loto au camping
A partir de 19h - camping des chaumettes
Tarifs : 5€/carton et 20€ la plaque
Contact : 06.19.01.36.27

7 AOÛT

Veillée aux étoiles
10h12h – confection de fusée à eau – stade du défens (à partir de 5 ans)
15h – observation du soleil avec du matériel de professionnel – Derrière le cinéma
21h – conférence « ob jectif lune » - salle polyvalente
22h – observation du ciel profond – Derrière le cinéma
Contact : 04.94.76.54.31

8 AU 11 AOÛT

Festival international de guitare
10 concerts gratuit
J. 8/08 :
21h – Estérêts du lac
Chris Evan (artiste préféré du fan club officiel de Johnny)
Rock'n Roll, country
V. 9/08 :
19h – Aire St Barthélemy
Amando Risueno – musiques traditionnelles argentines
20h30 – Place du Clos
Jean Felix Lalanne et Soig Siberil duo gitanes celtiques
22h – Place du Clos
JUAN CARMONA QUARTET
musique flamenca
S. 10/08 :
19h – Aire St Barthélemy
Vitaly Makukin – musique d'europe centrale, tapping
20h30 – Place du Clos
Patrick Rondat – Rock instrumental
22h – place du Clos
KEZIAH JONES – soul, funk, blues
D. 11/08 :
19h – Aire St Barthélemy - Mike Noegraff – folk
20h30 – place du C los – LöL & friends – Chansons françaises rock
22h – Place du Clos – GOLD – pop rock, variété française
Contact : 04.94.47.75.90

15 AOÛT

Les estivales Var Matin
Humoriste Liane Foly + concours de chant
21h - Place du clos
Gratuit
Contact : 06.19.01.36.27

17 AOÛT

Concert sous les platanes avec « Mauresca »
21h30 – place du Clos
Gratuit
Contact : 06.19.01.36.27

22 AU 25 AOUT

Fête patronale de la St Barthélemy
Cœur de village
Jedi 22 :
Soirée mousse avec Stella Event
21h30 – place du Clos
Vendredi 23 :
21h30 - Soirée DJ Novo (bal populaire)

Samedi 24 :

16h 19h30 - Vie de Camp avec les compagnons de la Tourentelle - Aire St Barthélemy
21h - place du clos
Reconstitution historique avec crémation du Duc d'Epéron, saynètes
22h – Soirée « neige et fluo »
place du Clos

DIMANCHE 25 :

10h12h et 16h18h - Vie de Camp avec les compagnons de la Tourentelle - Aire St Barthélemy
10h30 - place du clos/ Eglise paroissiale
Procession en l'honneur de notre St Patron, suivie de la messe solennelle animée avec le groupe folklorique et les bravadeurs du Pays de Fayence
12h - Place du Clos
Apéritif offert par la municipalité
12h30 - Place du Clos
Aïoli provençal traditionnel avec animation musicale avec Patin Kouffin (Réservation à l'office de tourisme de Montauroux - 04.94.47.75.90)
Tarif : 20€/ adulte et 12€/enfant de - 12 ans
Sur réservation obligatoire
Comité des fêtes : 06.19.01.36.27
Contact : 04.94.47.75.90

7 SEPTEMBRE

Samedi musical « Quatuor con fuoco »
17h – chapelle St Barthélemy
Tarifs : 20€ ou 5 – 25 ans ou gratuit
12 ans
Contact : 04.94.47.75.90

10 AU 15 SEPTEMBRE

Bourse enfant hiver
Salle polyvalente
Contact : 07.55.61.51.21

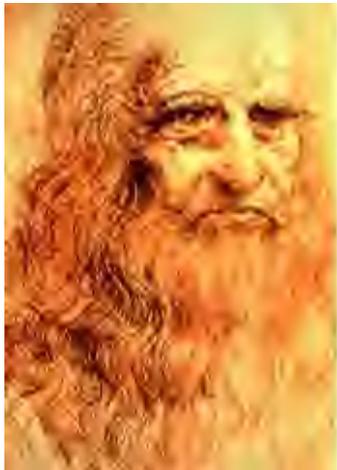
Léonard de Vinci

Trois ans après son arrivée en France à l'invitation de François Ier, Léonard de Vinci mourrait le 2 mai 1519 dans son manoir du Clos Lucé près d'Amboise. Mais qui était donc Léonard de Vinci pour faire l'objet de tant d'égards de la part du jeune roi de France et dont le génie demeure toujours universellement reconnu 500 ans après sa mort ?

Né à Vinci près de Florence en 1452, il est le fils naturel d'un notaire proche des Médicis. Arraché à sa mère aux origines douteuses, il est élevé à la campagne par ses grands parents paternels et déjà s'affirme sa curiosité pour tout ce qui touche à la nature. Du fait de sa bâtardise, il ne peut pas étudier à l'université, aussi il sera placé dès l'âge de 16 ans dans l'atelier d'art de Verrochio à Florence. Il se fait remarquer par sa taille proche des 2 mètres et par ses talents de peinture ambidextre. La peinture ne lui suffit pas, il observe le monde, en découvre ses lois avec pour première application un prototype de parachute. Suivront d'autres projets : l'aile volante, l'hélicoptère, le char, les canaux d'irrigation...

Chassé de Florence en 1482 pour son hostilité aux Médicis, il est accueilli à Milan par Ludovic Sforza qui lui réclame non pas des tableaux mais des projets d'armes de guerre. Il n'abandonne pas pour autant la peinture : perfectionniste à l'extrême, il considérait ses tableaux comme toujours inachevés et expérimentait de nouveaux procédés.

Il a inventé le "sfumato", qui consiste à estomper les contours en fondant les passages de l'ombre à la lumière pour les paysages. En outre, une exceptionnelle impression de vie se dégage de ses



personnages, qu'il sait saisir au plus profond d'eux-mêmes. Sa constante recherche de la perfection fait que ses tableaux sont peu nombreux d'autant que certains ont disparu. Parmi ceux qui restent, la Joconde le plus connu, peint sur bois et exposé au Louvre, la Vierge et Sainte Anne avec l'enfant Jésus, la grande fresque de la Cène peinte sur un mur de couvent à Milan et l'énigmatique Sauveur du Monde.

Autant la gestation de ses tableaux est longue, autant toutes ses études et projets font l'objet de fulgurances de son imagination dans des domaines aussi divers que la mécanique, l'optique, l'architecture, l'anatomie, la musique, la poésie. Tous ses travaux sont consignés dans des carnets avec plus de mille feuillets écrits de droite et gauche et lisibles uniquement devant un miroir.

Après l'entrée des troupes de Louis XII à Milan, il séjourne à Mantoue, Venise, Rome puis revient à Florence. Léonard de Vinci se sent partout exploité, aussi lorsque François Ier, qui a succédé à Louis XII et auréolé par sa victoire à Marignan, l'invite à s'installer en France, il accepte sans hésitation. François Ier le considère comme son père spirituel et l'installe dans son manoir de Clos Lucé. Il conçoit des scénographies de fêtes, travaille jusqu'à sa mort sur un projet de ville nouvelle et dessine les premiers plans du futur château de Chambord avec son escalier à double circulation. Esprit libre, son mode de vie est simple, végétarien, écologiste avant l'heure, il serait sûrement de nos jours un exemple, qui saurait se faire entendre par sa vision du monde, aussi la commémoration du 500ème anniversaire de sa mort permet de le projeter à nouveau dans la lumière.

En 2006, le Conseil Général du Var a eu une bonne idée en donnant au collège de Montauroux le nom de Léonard de Vinci. Il reste à souhaiter qu'il inspire les élèves et les incite à découvrir toute la richesse de ses œuvres, y compris les pages les plus abstraites de ses carnets à condition qu'ils sachent en déchiffrer le code !

Philippe Vizier

Brasserie du Clos

Plat du jour 12€

Tous les midis du Lundi au Samedi

04 94 76 45 18

Lundi au samedi de 6h30 à 20h30 et le dimanche de 6h30 à 14h30

Place du Clos, Centre Village MONTAURoux

TRANSLOVET Agent

RENAULT

RD 562 - 83440 Callian (à côté de GAZELLES)

Tel : 04 94 76 57 29 - Fax : 04 94 76 40 12



STOP à l'Incivisme



Choqués ? C'est chez nous !

Les solutions :

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La Communauté de Communes assure un service public de collecte des encombrants

0800 66 40 15

BADGE D'ACCES

ENSEMBLE, RÉDUISONS ET TRIONS NOS DÉCHETS!



280F2022

NOM: [REDACTED] COMMUNE: [REDACTED]

ACCES A LA DECHETTERIE TOURRETTES

Horaires d'ouverture :
LUNDI AU SAMEDI 8H à 17H

TRI DES DECHETS

Emballages

PAPIERS

VERRE

PATRICK DAMOULAKIS ET L'ASSOCIATION «MONTAUROUX ON L'M»



Suite à la disparition pour cause de mutualisation de l'office de tourisme de Montauroux, l'association «Office de Tourisme» dirigée alors par Patrick Damoulakis a décidé de rebâtir un projet autour du patrimoine de notre village et de cette idée est née la nouvelle association «Montauroux on l'M».

Le premier projet initié a été de repenser le quartier de «La Colle Noire». Une collaboration étroite entre la maison Dior et son représentant local Guillaume Garcia-Moreau, leur bureau d'études, les deux agriculteurs Pascal Guignon et Alain Rebuffel, la mairie et l'association «Montauroux on l'M» a vu le jour et ce projet a déjà donné lieu à la plantation de 3 hectares de roses de mai (que nous avons inaugurée le samedi 25 mai voir l'article dans ce bulletin) entièrement dévolues à la fabrication des parfums de la maison Dior, la réfection du cabanon en ruines et d'une partie de la «restanque» et l'aménagement du rond-point de la colle noire avec son cabanon et son alambic. Ce projet va se poursuivre dans les mois à venir pour que l'entrée dans le pays de Fayence ressemble de plus en plus à ce qu'il était le siècle dernier, le «grenier à fleurs» du pays Grassois et de ses parfumeries, Grasse capitale des parfums et distinguée cette année par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel de l'humanité pour les savoir-faire liés au parfum.

Mais «Montauroux on l'M» c'est aussi le réaménagement des pourtours du bâtiment de l'ancien office de tourisme, les plaques en terre-cuite et en provençal des rues du

village, le réaménagement de la placette rouge et du lavoir, les photos d'époque sur les vitrines des commerces fermés, c'est le rond-point de la barrière avec son puits provençal, l'éclairage de l'intérieur de la chapelle Saint-Barthélemy, la rambarde de la montée Christian Dior, la balade des santons, et bien sur le Téléthon. J'en oublie sûrement mais je voulais saluer cette association et son président, cet esprit inventif et bouillonnant, jamais à court d'idée et de bon sens, qui s'est mis au service de notre commune pour lui donner ou redonner le lustre et l'originalité qu'elle avait perdus.

De nombreux projets sont à l'heure actuelle à l'étude ou en cours d'achèvement et je souhaite longue vie à cette association, à ses membres et à son président Patrick Damoulakis.

Jean-Yves Huet



S.A.S. TAXIL Alain

- Raccordement eau potable • V.R.D - Assainissement • Démolition • Retrait d'amiante •
- Chemin d'accès • Revêtement bicouche • Enrobés Noir & Couleur • Maçonnerie pierre •
- Terrassement • Enrochement • Terre végétale •

Tél. +33 (0)4 94 76 12 08 - Fax +33 (0)4 94 84 15 17 - Mail : alain-taxil.sa@wanadoo.fr

CONTRIBUTION LISTE NON MAJORITAIRE

**Chers Montaurousiennes, Chers Montaurousiens,
la situation ne s'améliore pas en Mairie !**

Le premier adjoint démissionne de sa fonction, expliquant ...ce que nous exposons depuis quatre ans : une gestion «libérale», au détriment des citoyens, qui payent, et Une république des généraux, chacun faisant sa «cuisine» dans son coin, sans arbitre, sans respect des administrés !

**Notre permanence ne peut plus
être assurée en mairie, étant
«S B F» (Sans Bureau Fixe),
selon la boutade même
d'un employé de la mairie...**

Nous sommes pourtant toujours joignables par téléphone, mèls et WhatsApp (voir ci-dessous)

Et...nous disons tout sur notre blog...

Vos élus vous reçoivent le mardi de 8 à 10h dans leur bureau, en salle du Conseil, à la Mairie.

Pierre Jean ALFONSI : 06 77 06 65 80 • pierre-jean.alfonsi@laposte.net

Marie Hélène SIMON : 06 71 70 17 31 • marie@champdeysson.com

Éric BÉTHEUIL : 066 006 58 56 • eric.betheuil-montauroux@laposte.net

LOISIRS ET FÊTES, BIENTÔT 30 ANS !



Loisirs et Fêtes, 20 ans nous y sommes !

Les Esterêts du lac est un quartier de Montauroux excentré, situé à 12km du village centre. Il est lui-même composé de plusieurs quartiers. En juillet 2019, on fêtera les 20 ans de Loisirs et Fêtes et les 30 ans de la création de ce qui est devenu un quartier à part entière de la commune de Montauroux.

Les Esterêts du lac ce sont 465 maisons et 1400 habitants, une place centrale dans un style bien particulier bordée par une boulangerie que nous vous recommandons « Au pain d'Adèle », un restaurant Le phénix, un kiné, un architecte, et une crèche parentale « les Bambins des Esterêts » qui participent à la vie du quartier, ont été rejoint il y a quelques mois par un institut de beauté « Originaïls ».

A l'origine : une coopérative d'habitat « le Soleil des Adrets » fondée par les employés de la Thomson (aujourd'hui Thalès) pour construire un habitat groupé à la mesure de leurs besoins. La reprise par France-Terre suite à la faillite de la coopérative et le recours à des investisseurs privés (loi Besson) a permis la construction de nombreuses maisons en location. Cela a eu pour conséquence de faire venir de nouvelles jeunes familles avec leurs enfants (250 enfants prennent aujourd'hui le car en direction des écoles et du collège).

En 2016, la ZAC du Soleil des Adrets rebaptisée quartier des Esterêts du lac est enfin intégrée comme un quartier à part entière de la commune de Montauroux. En 2019, L'ASL de la première tranche, la plus importante en nombre d'adhérents, vient de voter sa dissolution au profit de l'association « Vivre et Agir aux Esterets du Lac » qui a pris le relais afin de représenter et de défendre les intérêts des habitants et veille à la préservation de ce cadre de vie exceptionnel, auquel nous sommes tous attachés.

Quant à elle, « Loisirs et Fêtes » est née à l'initiative de ses premiers habitants en 1989 comme l'animateur de la vie

sociale de quartier. A l'origine, il s'agit d'une association de fait qui organise les fêtes et la solidarité entre les habitants éprouvés par les difficultés et les obstacles rencontrés par la progression du chantier. Elle se transforme en 1999 en association déclarée selon la loi 1901 pour l'organisation des loisirs festifs puis à partir des années 2010-2015 en une association familiale à vocation plus sociale.

Elle reçoit en effet, le soutien de la mairie puis de la CAF avec qui elle signe une convention de partenariat afin de développer l'animation de la vie sociale pour les familles et entre les familles mais aussi entre les générations et obtient le label ESPACE DE VIE SOCIALE. Au cours de ces trente années grâce à l'influence de ses 5 Présidents successifs, Daniel Delsol, Jean-Michel Gerassi, Daniel Merlin, Jeannot Pasquet et aujourd'hui David GALANTE, et sous l'impulsion de notre Déléguée Générale Katia Veyssière Alunni son développement continue.

Loisirs et Fêtes a créé divers équipements depuis ses débuts : une bibliothèque de quartier soutenue par la Médiathèque départementale de Druguignan, une salle de musculation avec l'aide du Conseil Départemental, un terrain de sport dit « city » pour les jeunes avec l'aide de la Région PACA, ainsi que 2 tennis avec les A.S.L. et la mairie.

Elle organise de nombreuses activités de loisirs sportifs et culturels encadrées par des professionnels tout au long de l'année scolaire et pour tous : arts plastiques, peinture adulte, cirque, théâtre enfant, tennis, foot, street jazz, fitness, Pilâtes, Zumba, cardio-boxe, ateliers de parentalité, lecture aux tout-petits, jeux de rôle, cours de rock...

Enfin, elle poursuit l'organisation des fêtes de quartier : la fête des associations et de la musique, les 2 repas et bals d'été, la fête de la bière fin septembre, halloween, beaujolais, Noël, réveillon du jour de l'an...

Elle est également associée par la mairie de Montauroux pour l'organisation

annuelle du festival de guitare dont elle assure la soirée d'inauguration, début août. Cette année le thème sera en mémoire à Johnny Hallyday avec le chanteur officiel qui le représente en France, Chris Evans, ambiance rock & vintage pour l'occasion. Soirée prévue le jeudi 8 août à 20h – buvette et restauration sur place- Ne la loupez pas ! Aujourd'hui notre association à vocation par ses multiples activités, spectacles et manifestations à s'adresser à tous les habitants de la commune et du canton. Elle repose sur l'implication des habitants devenus bénévoles depuis 20 ans, ce qui permet de partager les compétences, et de créer du lien social entre générations. Une diversité et une dynamique de projets qui permettent de sensibiliser et d'impliquer un panel large de personnes. Tous les âges de la vie sont concernés par nos projets, nos activités et nos animations.

La construction d'actions festives avec notre nouvelle équipe 2019 continue sa route. Loisirs et Fêtes repose sur le bénévolat : nous sommes toujours à la recherche de personnes pouvant nous aider dans différents domaines. Le bénévolat est aussi un vecteur important d'échanges, de rencontres et de solidarité entre les générations.

Nous contacter : 06.65.33.42.01 / contact@lesteretsdulac.fr/ FB : « Loisirs et Fêtes aux Esterêts du Lac ».

**La soirée des 20 ans est prévue
lors du repas et bal d'été le 13
juillet sur la place.**

**N'oubliez pas de réserver vos
places.**

**Loisirs et Fêtes aux Esterets du Lac
vous souhaite une belle saison
estivale.**

CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié a des projets jusqu'à la fin de l'année

Notre sortie d'avril a eu du succès, il faisait très beau, un peu de vent mais la journée fût agréable

Le 19 juin belle escapade en Avignon avec déjeuner au fil de l'eau puis visite de la ville avant de reprendre la route

En juillet le 12 nous irons à la montagne dans la vallée de la Roya pour un brin de fraîcheur. Après un arrêt à Breil, puis à Fontan et Saorge nous poursuivrons notre route jusqu'à Tende où nous attendra un sympathique repas très prometteur dans une ferme auberge des environs.

Reprise en septembre nous fêterons alors les anniversaires de Juillet et Août autour d'un gouter festif.

Nous aurions dû partir en Afrique du sud à cette période mais en raison de problèmes divers nous avons dû y renoncer non sans une certaine déception.

Ce sera donc un séjour plus proche de chez nous : la Croatie. Une belle semaine qui s'annonce avec des paysages à couper le souffle.

J'espère que le programme joint, si nous avons la chance qu'il puisse être mis sur la revue, vous donnera

Le CLUB DE L'AMITIÉ DE MONTAUROUX
vous propose...

Circuit 07 jours/6 nuits
Septembre 2019
(Dates à confirmer)

LES PERLES DE LA CROATIE

A la découverte des PERLES DE LA CROATIE, territoire enchanteur où Dame Nature, particulièrement généreuse, a fait naître des paysages grandioses. Sur les rives merveilleuses de ses paysages s'étoilent encore l'incroyable richesse des villes et sites antiques : SPILIT, véritable musée à ciel ouvert... DUBROVNIK, la Perle de l'Adriatique, MOS-TEN et le PARC NATIONAL DE PLITVICE, merveille de la Nature et LJUBLJANA, capitale slovène qui vous enchante par ses délices et son charme...

LES PLUS de votre programme

- 1. VISITE DUBROVNIK
- 2. VISITE MAKARSKA RIVIERA
- 3. VISITE PLITVICE
- 4. VISITE LJUBLJANA

TARIF 2019 - Places en fonction du nombre effectif de participants par départ				
De 04 personnes	De 05 personnes	De 06 personnes	De 07 personnes	De 08 personnes
850 €	720 €	650 €	580 €	510 €

Christine - 06 28 30 36 89

envie de vous joindre à nous ; il reste quelques places. N'hésitez pas à vous manifester au 06.28.30.36.89.

terrasse ombragée, nous prendrons un peu de recul pour prévoir une belle fin d'année.

Après notre repas de fin de saison pris à la brasserie du lac avec un magnifique panorama de la grande

Bon été à tous.
Anne- Marie Bottero

Brasserie du Clos

Plat du jour 12€

Tous les midis du Lundi au Samedi

04 94 76 45 18

Lundi au samedi de 6h30 à 20h30 et le dimanche de 6h30 à 14h30
Place du Clos, Centre Village MONTAUROUX

CRÉATION DE SITE INTERNET
DESIGN & FACILE À ADMINISTRER

39,90€ H.T. MOIS
Frais de mise en œuvre en option

www.crea-mania.com - 04 94 85 71 39



AUX CŒURS DES SAISONS

L'association Aux Cœurs des Saisons est toujours plus active et continue son développement au service des plus démunis de notre canton, en liaison avec le CCAS et les assistantes sociales du canton. En ces temps difficiles, ce ne sont malheureusement ni les besoins, ni le travail qui manquent...

Le bouche à oreille fonctionnant à merveille, le nombre de dons en tout genre nous parvenant ne cesse de s'accroître et nous vous en remercions, même si nous sommes parfois victimes de notre succès... Mais les bénévoles de l'association telles des petites fourmis s'activent toujours dans la joie et la bonne humeur : tri, remise en état, customisation, etc... bavardage et fous rires autour d'un café !

Si vous avez du temps, l'envie de participer à une aide humanitaire de proximité et de contribuer à

la lutte contre le gaspillage, nous vous attendons ! Si vous souhaitez rencontrer des gens simples dans un environnement convivial et bon enfant, et en profiter pour redonner vie à notre village, alors n'attendez plus rejoignez-nous !

Nous avons un grand besoin de bonnes volontés, d'idées et de compétences et tout spécialement pour nous aider car NOUS DEMENAGEONS !

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et même si le déménagement se fait en juin, nul doute que beaucoup reste encore à faire à ce jour.

Vous nous trouverez désormais sur la Place du Clos, dans un tout nouveau local gracieusement mis à notre disposition par la Municipalité que nous tenons à remercier tout particulièrement pour son soutien sans faille à nos activités.

Association

« Aux cœurs des saisons »

Tél : 07.55.61.51.21

Email : acds.83@gmail.com

ERS **MERCI DONNER** SOLIDAIRES

Soit de la collecte de sang du 27 juin à Montauroux (municipalité accueillit 40 personnes)

Parmi elles 27 nouveaux donneurs et 27 personnes ont pu faire collecter leur sang.

Il n'existe aucun substitut au sang **ON COMPTE SUR VOUS !**

Autisme de Montauroux aux 27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000

happy pharmacie la Montauroux

Livraison Le Mercredi et le Samedi (pour toutes commandes reçues la veille avant 18h)

E. Leclerc MONTAOUX

09h30 - 20h

GALERIE DU VALLON 09h - 19h30

espace culturel paropharmacie Presse

Brasserie BO JOHN · Salon de Coiffure OMBRE

Parfumerie NOCIRE · Pressing CLEAN SERVICE

Garage automobile BEST DRIVE

Tél. 04 94 60 43 00 · Fax 04 94 38 87 41



Comme nous l'avons indiqué lors de notre Assemblée Générale du 18 avril, nous vous donnons quelques nouvelles du projecteur du cinéma qui est tombé en panne au mois de février, sur la totalité du montant de la réparation (34 152,00 €), suite à l'estimation de l'expert (32 016,00 €), notre nouvelle assurance prend à sa charge la majeure partie de la facture (31 516,00 €) reste à charge pour la Maison Pour Tous un montant de 2 636,00 €.

Encore un grand merci à la société ADDE, notre prestataire, pour la mise à disposition gracieuse d'un projecteur de remplacement durant toute cette période. Le début d'année 2019 est très prometteur en matière de fréquentation cinématographique avec un nombre d'entrées supérieur à ce que l'on a pu connaître à la même période en 2018. Cet été, venez profiter de la fraîcheur de notre salle climatisée pour regarder un bon film. Nous organisons en partenariat avec la DAPEC à Fayence, 3 séances plein air au mois de juillet et au mois d'août.

Le festival de Cannes a été très fructueux cette année et à la rentrée nous allons à nouveau vous proposer des films débats en présence des réalisateurs, des distributeurs et très certainement des acteurs, nous continuons à travailler dans ce sens pour le plus grand plaisir de nos spectateurs qui pourront venir échanger et partager leurs impressions lors de ces projections et de ces rencontres.

En préparation également, une « Nuit du Court Métrage ». Bien entendu nous accueillons le Ciné Festival dans notre cinéma et qui aura son programme spécifique.

Nous vous avons également parlé d'un changement de l'identité visuelle de la MPT ce nouveau Logo, vous le découvrez en tête de cet article ainsi que dans nos prochaines publications, affiches et programmes, d'autres déclinaisons existent également.

Pour la saison 2019/2020, nous continuons à diffuser sur notre écran les Opéras, Ballets et Théâtre de la Comédie Française, la plupart en direct de New-York, Moscou ou Paris et qui nous sont proposés par Pathé Live, les programmes seront bientôt disponibles à la MPT.

Notre association a participé activement au carnaval le 22 avril 2019 et a sonorisé le groupe musical sur la place du Clos.

Le 6 juillet à 20 h 30, l'atelier Théâtre de la MPT jouera sa pièce « L'envers du décor ». Venez nombreux applaudir nos artistes.

Du 08 au 13 juillet à la chapelle Saint Barthélémy, l'exposition « Le fil conducteur - Portraits de passionnées des fils » permettra de clôturer la première année des travaux de « l'atelier des fils ».

A partir de septembre 2019, l'ensemble des activités sportives et culturelles reprennent. De nouvelles s'ajoutent au programme. Venez nous retrouver à la journée portes ouvertes que nous organisons le samedi 31 août sur la place du Clos.

Vous pourrez y découvrir toutes les nouveautés que nous allons proposer.

Pour les enfants, « Yoga – Pilates », « Baby gym » Atelier « Bien-être et réussite » qui vise à aider les enfants à gérer leurs émotions, renforcer leur estime d'eux-mêmes et prendre confiance.

Pour les adultes « Zumba adultes », « Marche nordique », « Gym globale seniors » Un atelier de « Marche pour

Tous » sera également proposé à partir de la médiathèque, pour ne plus marcher seul(e). Enfin, le forum des passionnées des plantes proposera des visites thématiques.

Le samedi 21 septembre à 20h30 nous vous proposons du théâtre par la Compagnie Charivari de St-Raphaël avec la pièce « Bonjour la Collocation », nous vous espérons nombreux à cette représentation.

Nous parlerons prochainement un peu plus dans le détail de la 3ème édition du Salon du Livre qui va se dérouler les 7 et 8 décembre 2019, pour celles et ceux qui souhaitent participer au concours de Nouvelles dont le thème 2019 est « Ailleurs, expression de tous les rêves », vous pouvez vous rendre sur le site de la MPT pour y trouver les informations nécessaires.

Lors de notre dernière Assemblée Générale, deux nouveaux administrateurs ont rejoint notre équipe de bénévoles, nous leur souhaitons la bienvenue.

Si vous aussi, avez une âme bénévole, si vous avez envie de nous rejoindre, alors n'hésitez pas...plus nous serons nombreux, plus nous irons loin et l'aventure n'en sera que plus belle.

Le secrétariat de la Maison Pour Tous est à votre écoute et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur les activités qu'elle propose.

A bientôt de vous accueillir à la MPT.
Contact : Secrétariat MPT 04.94.50.40.30
www.mpt-montauroux.com



Un Festival pour Tous, où VOUS pouvez être juré.

« **Le monde est un village, le monde vient au village** »
Renseignements www.cine-festival.org ou sur Facebook

Inscription pour les membres du Jury Ouvert à tous (jury longs métrages/jury courts-métrage) !

Date limite des candidatures : 20 septembre 2019

Bulletins d'inscription disponibles sur www.cine-festival.org ou à la Maison pour Tous

Projection du film « Provence Août 44, l'autre débarquement » le dimanche 18 août à 18h

Salle Cinéma Espace Culturel de Fayence

En partenariat avec la DAPEC – Communauté de Communes - l'UFAC (Union Fédérale des Anciens Combattants du Pays de Fayence) et le Ciné Festival.

Histoire de 52mn en présence de **Christian Philibert**

Tarif unique 4 €**

Suivi d'un repas à la Salle des fêtes de Fayence, tarif : 15€**, inscription obligatoire avant le 12 août 2019

Dans la nuit du 14 au 15 août 1944, des soldats américains, français et canadiens débarquent sur la Côte des Maures, en Méditerranée. Le lendemain, parachutistes anglais et américains atterrissent près de Draguignan. Baptisée « Dragoon », cette opération, menée deux mois après le Débarquement de Normandie, se poursuit le 16 août quand des soldats français, emmenés par le général de Lattre de Tassigny, arrivent à leur tour avec pour mission de libérer Toulon et Marseille. Narré par **Charles Berling**, le film mise sur les témoignages plutôt que sur le spectacle, cette plongée dans l'Histoire, bien documentée, fourmille de détails intéressants.

Le film FRIC-FRAC de Claude Autant-Lara et Maurice Lehmann, Comédie, 2h avec Arletty, Michel Simon et Fernandel sera projeté vers la mi-septembre à la salle polyvalente de Seillans (date non encore finalisée)

La soirée Promotionnelle aura lieu le vendredi 20 septembre au Cinéma de Montauroux

19h00 > Buffet

20h00 > Clôture des inscriptions au jury

Annonce du programme 2019

21h00 > Film : Alice et le maire En Avant-première

TARIFS *:

- soirée complete > 21 € adhérent Ciné Festival/23 € plein tarif

- film seul > 6 € adhérent Ciné Festival/8 € plein tarif

*Vente en ligne sur

www.cine-festival.org ou www.paysdefayence.com

ou www.experiencecotedazur.com

ALICE ET LE MAIRE (En Avant-première)

Un film de Nicolas Pariser

Avec

Fabrice Luchini (le maire), Anaïs Demoustier (Alice)

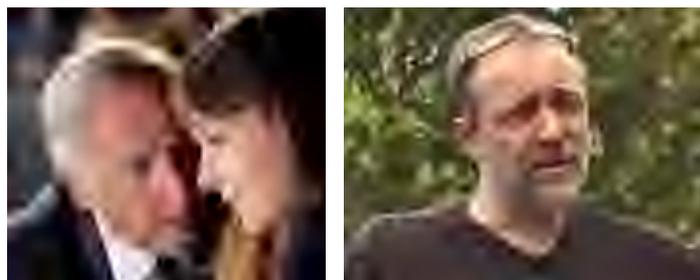
Comédie dramatique

Durée : 1h43 - Sortie le : 02 octobre 2019

SYNOPSIS

Le maire d'une grande ville, Paul Théraneau, va mal. Il n'a plus une seule idée. Après trente ans de vie politique, il se sent complètement vide. Pour remédier à ce problème, on décide de lui adjoindre une jeune et brillante philosophe, Alice Heimann. Un dialogue se noue, qui rapproche Alice et le maire et ébranle leurs certitudes. Peu à peu, une question se pose : la pensée et la pratique politique sont-elles compatibles ?

Une très bonne comédie sur un sujet sérieux mais restant sur un ton léger. Vive, subtile et passionnante grâce à l'excellent duo de ses deux acteurs principaux. Label Europa Cinemas du Meilleur film européen à la Quinzaine des réalisateurs, Cannes 2019



BONSAUDO
MAÇONNERIE GENERALE

VILLAS NEUVES - RÉNOVATION - CHARPENTE COUVERTURE - CARRELAGE - MURS EN PIERRES - CLÔTURES - ENTRÉES - PISCINE

MONTAUROUX - Tél. 04 94 47 75 51 / 04 87 94 46 97 - bonsaudomaconnerie@gmail.com

www.construction-provencale.fr



LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Elle est ouverte les :

lundi de 13h45 à 18h30

mardi de 08h45 à 11h45

mercredi de 10h00 à 11h45

et de 13h45 à 18h00

jeudi de 13h45 à 18h00

vendredi de 16h00 à 18h00

samedi de 09h30 à 12h00

Vous pouvez :

consulter, lire sur place, écouter de la musique gratuitement installé confortablement dans des locaux spacieux, lumineux, climatisés, avec en prime une vue magnifique sur l'Esterel, Venir travailler au calme WIFI à votre disposition + 2 postes informatiques (dont 1 relié aux Finances Publiques en visio-conférence pour répondre à vos questions)

Emprunter des ouvrages en souscrivant un abonnement à l'année :
tarif : 8,50 euros pour 1 adulte,
4,50 euros pour 1 enfant,
4,50 euros (tarif réduit) pour les étudiants, demandeurs d'emplois, personnes âgées bénéficiant d'aides sociales (sur justificatif)

- \$12 documents à chaque fois, pour 21 jours :

- 8 documents imprimés (livres, BD, revues),
- 2 CD de musique,
- 2 DVD film (durée de prêt 1 semaine)

Toute l'équipe est à votre service pour vous recevoir, vous conseiller.

LA MEDIATHEQUE

vous propose également :

GRATUITEMENT, pour les abonnés

Atelier Scrabble adultes

tous les lundis après-midi à 14h30 sur inscription

Jeux de société, de cartes, adulte et jeunesse tous les mercredis après-midi de 14h à 17h30 sur inscription

Atelier tablettes numériques jeunesse les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois de 15h00 à 15h20 pour les petits (3/6ans), de 15h30 à 16h à partir de 7 ans
Eveil musical pour les petits, (comptines, chants, jeux de doigts, danse) en partenariat avec Georges LEIBOVITZ de l'Ecole de Musique, un mercredi matin par mois de 10h15 à 10 h 45 sur inscription

Le Café Littéraire adultes tous les 3^{ème} jeudis du mois à 14 h venez échanger sur vos lectures autour d'un petit café sur inscription

et aussi : Tables thématiques, expositions, conférences, ateliers, apéritifs littéraires, animations ponctuelles ...

Vous pouvez également sur le site Mediatem de la médiathèque :

- télécharger des livres numériques,
- réserver, prolonger des ouvrages en ligne,
- accéder au kiosque et lire gratuitement plus de 500 revues,
- accéder à la Cité de la Musique,
- suivre des formations complètes (bureautique, internet, code de la route, dactylo, développement personnel ; langues étrangères ; multimédia, soutien scolaire, etc.)

Alors, n'attendez plus,

passer nous voir !

Cathy et toute l'équipe de bénévoles



Votre publicité ici ?

Tél. 04 94 85 71 39



ACEV

Un début de saison exceptionnel

La saison 2019 des samedis musicaux a débuté dès le mois de mars avec le concert donné dans l'église de Montauroux par l'ensemble Cantifolia de Grasse.

Dirigé par Jacques Maes, il a interprété avec foi et talent le Stabat Mater de Joseph Rheinberger et les vêpres solennelles pour un confesseur de Mozart pour le plus grand plaisir des mélomanes présents.

Le 2^{ème} concert de l'année voyait John Gade, jeune pianiste virtuose, enchanter le public venu nombreux

à la fois pour l'entendre et pour faire une bonne action puisque la recette versée au Rotary des Hauts de Siagne servira à aider l'association " Les chiens guides d'aveugles PACA/Corse ". Enfin, pour le 3^{ème} concert, une première avec le hautbois de Marc Badin en duo avec Anaït Serekian. La grande complicité entre ces deux artistes et instruments a ravi les spectateurs curieux et comblés, qui ont apprécié des œuvres de Donizetti, Schumann et Barber.

Deux concerts seront encore au programme de l'année 2019. Le premier aura vu, au mois de Juin, le trio Pantoum, formé de jeunes musiciens enthousiastes et

talentueux, interpréter des œuvres de Rachmaninov, Mendelssohn et Schubert. Le deuxième et dernier concert sera donné par le quatuor à cordes Con Fuoco le samedi 7 septembre à 17 heures à la Chapelle Saint Barthélemy.

Le programme est de nature à satisfaire les mélomanes les plus avertis avec des œuvres de Beethoven, Webern et Chostakovitch.

Nous vous y attendons nombreux pour terminer ensemble et en musique une année encore marquée du sceau de la qualité.

Philippe Vizier

SEM
Particuliers & Professionnels
 Électricité bâtiment et industrielle
 Courants faibles
 Chauffage électrique intégré
 Automatismes de portails
 Equipements téléphoniques d'immobiliers

Tél. 04 94 99 20 92
 sem.abc@orange.fr - Centre commercial BPA
 RD562 La Plan Oriental - 83440 MONTAUXOUX

« Votre cuisine sur mesure »

COPRA
 ÉLECTROMÉNAGER
 SAV - DEPUIS 1984

**CENTRE AGORA
 CALLIAN**
04 94 85 79 62



UN GRAND TOURNOI INTERNATIONAL DANS LE PAYS DE FAYENCE



Les French Open Pickleball Championships 2019 à Fayence du 30 Août au 1er Septembre 2019

50.000 € de retombées économiques locales

Pour la première fois dans la jeune histoire du Pickleball en France, la fédération Pickleball France dont le siège est à la Communauté de Communes du Pays de Fayence, a choisi son cadre verdoyant, accueillant et particulièrement

Accès gratuit pour les spectateurs durant toute la journée, du vendredi au dimanche



pittoresque pour y organiser son premier grand tournoi international.

Le pickleball, un sport de raquette en plein essor et qui connaît un développement unique aux Etats-Unis où il est né puisqu'il y compte plus de 3,3 millions d'adeptes, est un sport idéal pour les loisirs et un jeu récréatif à tous les âges. Mais c'est aussi un sport de compétition avancé et spectaculaire par la vivacité de ses échanges combinée à une finesse de jeu, de dextérité et de stratégie pour ceux qui ont appris à en maîtriser toutes les facettes.

Et c'est du beau monde que Pickleball France attend, avec des athlètes de niveau mondial et joueurs de tous niveaux : américains, canadiens, indiens, européens et bien d'autres pays encore (les inscriptions sont ouvertes depuis le 1er février). En tout ce sont 150 à maximum 200 participants qui sont attendus, attirés très largement par le cadre exceptionnel que nous pouvons offrir pour cet événement et la perspective de combiner leur sport favori à un séjour de vacances dans le midi de la France, un rêve pour beaucoup d'entre eux.

Une première journée à l'espace Sportif de La Ferrage sera l'occasion pour les participants d'améliorer leur technique de jeu, coachés par deux titulaires de nombreux titres de champions du monde, Kyle Yates et Irina Tereschenko, universellement connus de tous ceux qui s'intéressent à ce sport. Les championnats commencent par des simples le vendredi après-midi, les doubles hommes et

Finales en deuxième moitié d'après-midi. Elles méritent le déplacement !

doubles dames le samedi et se concluent par les doubles mixtes le dimanche. Tous les matchs se dérouleront au Tennis Club de Fayence dont les terrains seront convertis temporairement en 16 terrains de pickleball.

Mettant à profit la présence de ces deux professionnels vedettes du French Open, Pickleball France a tenu à offrir aux joueurs en recherche d'une formation de qualité, adaptée à leur niveau, un séminaire de perfectionnement qui se déroulera à l'espace La Ferrage du 2 au 5 septembre. Une occasion aussi de poursuivre la découverte de la région par des visites des villages perchés et une excursion par bateau à Saint-Tropez.

<http://pickleballfrance.org>

"Bootcamp" en prime pour ceux qui veulent se perfectionner



JUDO, JU JITSU - Un grand coup de jeune

Reconnu pôle départemental du jujitsu, Montauroux a accueilli en mars un stage particulièrement axé cette année sur la self défense. Ce sont 2 experts Michel Aira 5e dan et Alain Camera 6e dan, qui ont animé ce stage sous l'œil averti et bienveillant de Serge Oudart 8e dan. Ce dernier, âgé de 91 ans, fait partie des cent premières ceintures noires en France, grade qu'il a obtenu en octobre 1946, et qu'il pratique encore lors de démonstrations de katas de grande technicité.

Concernant plus directement notre club, malgré la qualité technique de l'enseignement, le nombre de pratiquants, enfants et adultes, est resté insuffisant pour rendre très attractifs les cours de judo et jujitsu. Seul le qigong puis le taïso ont continué à susciter une adhésion constante parmi les séniors. Une telle situation préoccupante pour la pérennité du judo et du jujitsu ne peut pas perdurer dans la mesure où elle fragilise l'équilibre financier du Club. Aussi, le bureau s'est empressé de rechercher une solution susceptible de relancer les adhésions

au Club pour la prochaine saison. A ce titre, un partenariat s'est établi avec l'association raphaëloise d'arts martiaux (Aram), qui dispose d'enseignants de grande qualité sous la direction de Franck Lefebvre et Benjamin Darbelet.

A Saint Raphaël, notre équipe enseignante est toute diplômée d'Etat, avec une pédagogie spécifique qui attrait la partie ludique à la discipline. Le club de judo de Montauroux dispose clairement d'un potentiel important chez jeunes et les plus jeunes. Il est inconcevable d'avoir si peu de pratiquants en judo, qui est aujourd'hui la 4^{ème} fédération en nombre de licenciés : reconnu pour ses valeurs morales et ses jeux d'oppositions, le judo en France est vecteur de développement chez les enfants.

Nous allons mettre en place en plus des cours de judo, qui seront adaptés aux plus jeunes et ce à partir de 3 ans, des animations, des évènements, tout ce qui leur permettra de s'épanouir dans cette discipline, qui a été récemment approuvée par l'Unesco pour être le meilleur sport éducatif pour les jeunes...



C'est un nouvel élan qui sera proposé pour la jeunesse de Montauroux !

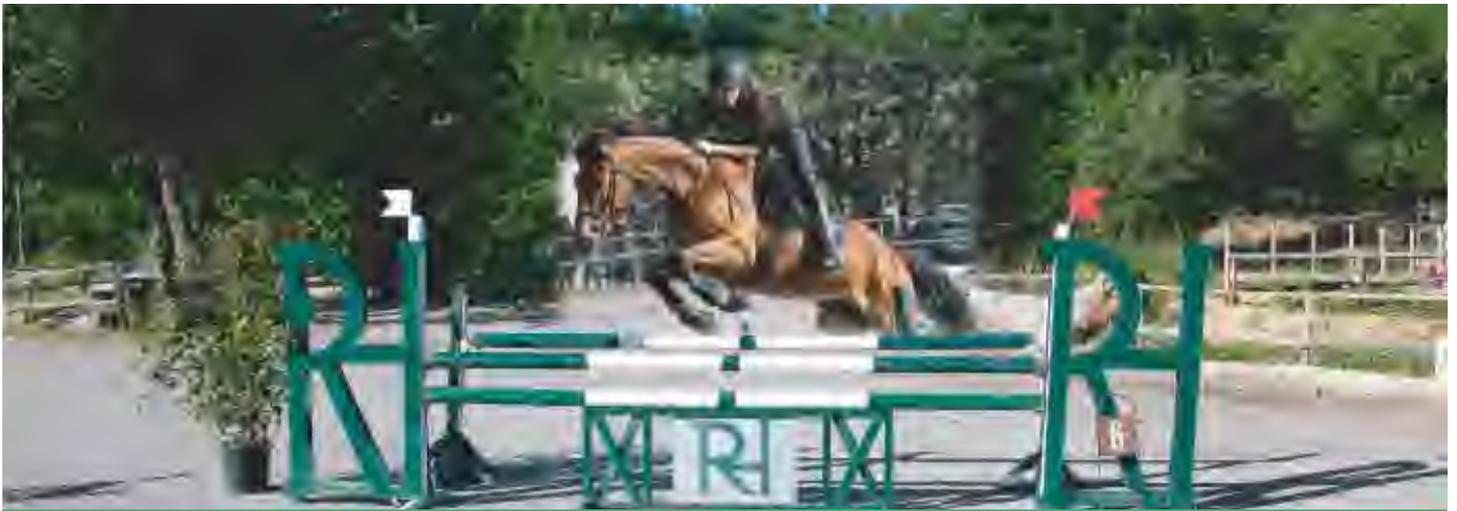
Par anticipation sur la prochaine saison, l'équipe des professeurs de Saint Raphaël est intervenue dès le mois de mai à la grande satisfaction des adhérents, y compris pour le taïso. Pendant les vacances d'été, elle interviendra également au centre aéré et ainsi préparer la campagne d'adhésions avec pour objectif une nette augmentation des effectifs.

Ce nouveau partenariat, très prometteur avec l'Aram donne un grand coup de jeune à notre club et lui permet de répondre pleinement aux aspirations de celles et ceux qui pratiquent ou découvrent les arts martiaux. Pour tout renseignement, contacter la présidente Fernande Denis au 06 15 39 28 04 ; Le meilleur accueil vous sera réservé.

Le bureau du Club

TOUS LES DIMANCHES MATIN DE 7H À 13H
MARCHÉ À MONTAUROUX Sur la place du Clos Face à la Mairie

MONTAUROUX MARKET Every Sunday morning - 7 am to 1 pm - Place du Clos next to the Town Hall



ECURIES DE FONDURANE - UN PRINTEMPS DE COMPETITIONS



Avec 3 Concours de saut d'obstacles organisés aux Ecuries de Fondurane, entre mars et fin mai, la ville de Montauroux peut se targuer d'avoir attiré une multitude de cavaliers et un public venu en foule admirer les cavaliers de PACA.

Comptant pour la Coupe du Var de C.S.O., le 31 mars nous avons réuni 122 cavaliers et le 5 mai, 164 couples se sont engagés.

Le 30 mai pour le Championnat Régional par Equipes, 27 groupes de 4 cavaliers et cavalières se sont affrontés de la Poney A2 Shetland à la Club 1 pour ravir un public enthousiaste conquis par des parcours magnifiques créés par Marie LINGUA, notre chef de piste.

Les Ecuries de Fondurane ont remporté le Championnat Régional par Equipes en Club 1 et de ce fait nous serons chargés de son organisation en 2020.

Il nous faut remercier tous les bénévoles qui se sont donnés à fond pour que tout se passe bien sans aucun problème de stationnement, de chien égaré sur les parcours ni de chute ou d'accident. Un grand merci également à la Pépinière LA COLLE NOIRE qui a fleuri nos parcours avec leurs magnifiques plantes et ROYAL HORSE pour leurs cadeaux.

Enfin, la saison s'achève sur un très beau palmarès :

- * Margot SAUVAN et Tchicho finissent Premiers au Championnat Départemental et Deuxième au Championnat Régional en Club 3, Troisième en Club 2 au C.D.
- * Noan GUERIN : Première en Club 4 et Troisième en Club 3 au C.R.
- * Marie-Anne TOFFIER : Première en club 3 au C.R.
- * Cloé TEVELLE : Troisième en Club 2 au C.R.

4 cavalières partent donc pour les Championnats de France à LAMOTTE –BEUVRON en individuel et par équipe pour défendre les couleurs de Montauroux.

Croisez les doigts pour eux la semaine du 20 au 28 juillet !!!

Chemin de fondurane – 83440 MONTAUX
 TEL : 0494398903 / 0625506365
 Site : <https://www.tlp-equitation.com>
 fb : tlp /equitation



Ets. ROUSTAN Nos labels qualités

Maison fondée en 1911 Membre de **De Dietrich**

Et toutes les plus grandes marques

Plomberie • Installations Sanitaires • Chauffage Tous Systèmes
Electricité Générale • Climatisation • Energies Renouvelables

Quartier La Barrière - MONTAUX
Tél. 04 94 76 43 19 - Fax. 04 94 47 72 06 - contact@sarlroustan.fr



LES POUN'S

Le centre équestre de pleine nature Les Poun's en herbe (Labellisé Centre de Tourisme Equestre de Qualité) situé sur le chemin de Fondurane à Montauroux représente plus de 200 licenciés « tourisme équestre » (un des plus importants de PACA). Il propose toute l'année l'enseignement de l'équitation de pleine nature, des stages pendant les vacances multi-discipline de 4 à 77 ans et des balades de l'heure à la journée entière sur les sentiers et pistes magnifiques du lac de Saint-Cassien à partir de 7 ans. Les pitchouns de moins de 7 ans peuvent profiter d'une petite balade à poney accompagnés d'un adulte. Cette année le grand projet de construction d'une carrière en sable et aux normes DDCS a pris forme et cette saison d'enseignement se clôt avec une magnifique aire de travail (55m/35m) dans laquelle les élèves et enseignants vont pouvoir évoluer dans le confort ! Ainsi tout le monde pourra s'entraîner afin de remporter de nouveaux podiums !

Les cavaliers et coachs sont fiers de leurs résultats en compétition :

CSO : 52 participations

1 victoire en Poney 3 grand prix : Jade Cascales

2^{ème} place en club 2 grand prix : Geffroy Anae

3^{ème} place en équipe au championnat régional par équipe : Jade Cascales, Ambre Cascales, Soulié Tim et Beninati Noa

TREC : 63 participations

« Club 1 »

victoires en équipe : Geffroy Anae, Sermone Maya et Duclos Lerda Lolie Gracia Christelle, Gracia Gilles, Giel Corinne et Savariau Delphine

2^{ème} place en équipe : Diard Kébé Maddy, Cascales Ambre, Cascales Jade Beninati Noa Geffroy Anae, Sermone Maya, Beninati Noa et Duclos Lerda Lolie

« Club Elite » : Victoire en équipe : Giel Corinne, Delhommis Julie et Anso Nicolas

« club poney 2 » : 2^{ème} place en équipe : Huertas Lola, Bilote Chloé, Poesson Thais

« club poney 2B » : 2^{ème} place en équipe : Diard Kébé Inah, Noto Lola, Pelicot Noé et Huichard Lina

ENDURANCE : 5 participations

« 20km » :

2 victoires : Perole Patrick

2^{ème} place : Sewing Florence

Les 09 et 10 Juin derniers l'association a organisé sa 7^{ème} édition du TREC DE MONTAUX (Technique de Randonnée Equestre de Compétition), Championnat Régional PACA. La compétition s'est déroulée sur deux jours. Plus de 80 cavaliers de la région sont venus y participer. Grâce à l'équipe inégalable de 30 bénévoles dévoués, cette manifestation a été une grande réussite tant au niveau de l'organisation que de la bonne humeur. La présence du président du comité départemental d'équitation (CDE Var) et des membres de la mairie de Montauroux lors de la remise des prix a permis de donner

un peu plus de poids et de valeur à cette compétition devenue incontournable !!!

Les recettes de la buvette du TREC ont permis l'achat de matériel pour les chevaux retraités qui coulent toujours de vieux jours heureux dans de grands parcs sous la surveillance quotidienne de Jessica, Gwladys, Natacha et Louna. L'association renouvelle sa vente de tee-shirts colorés dès le 15/06 (fabriqués par la boutique « impression maison » de Seillans).

Dates à venir :

Vacances ETE : Stages multi-niveaux

Bivouacs de plusieurs jours pour les cavaliers du club.

Balades sur réservation 1h, 2h, demi-journée, journée, coucher de soleil, pour tous et stage à la demi-journée et journée tous les jours.

Samedi 24 Août :

Spectacle de la Saint Barthélemy avec la cavalerie sur la place du village.

Les poun's en herbe

Chemin de Fondurane - 83440 Montauroux

Gwladys : 06 76 80 00 89

Jessica : 06 19 20 00 87

les-pouns-en-herbe@hotmail.fr

www.facebook.com/pages/LES-POUNS-EN-HERBE

(+ de 1700 followers)

www.centre-equestre-montauroux.fr

Le Comptoir Paramédical Pro & Particuliers
 Vente Location de matériel médical
 508 chemin le haut plan - 83440 CALLIAN
 lecomptoirparamedical@gmail.com - Tél./ Fax 04 94 76 17 22

Maçonnerie Lambert
 De père en fils depuis 1926
 Construction de villa traditionnelles et contemporaines
 Rénovation tout corps d'état
 MONTAUX : Franck Lambert 06 11 84 22 83
 lambert-construction@orange.fr Patrice Lambert 06 18 41 96 57

JG TERRASSEMENT
 GARANTIE DÉCENNALE
 • ASSAINISSEMENTS
 • FOSSES SCEPTIQUES
 • VRD - TERRASSEMENTS
 • PISCINES
 • ENROCHEMENTS
 • AMÉNAGEMENTS
 Devis Gratuit
 Jérôme GIORDANENGO
 06 07 16 19 64 - MONTAUX
 jerome.giordanengo@wanadoo.fr

creamania
 REGIE PUBLICITAIRE
 Votre publicité ici ?
 contact@crea-mania.com
 Tél. 04 94 85 71 39

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Le prochain bulletin municipal paraîtra début octobre 2019. Elus et responsables d'associations, n'oubliez pas de nous adresser votre contribution (articles de 400 mots maximums sous format « word » uniquement et photos d'une bonne qualité séparément) à ce bulletin avant le 1er septembre. Adresses à respecter pour l'envoi de vos articles et photos : mairie@ville-montauroux.fr & Annick.deschacht@gmail.com

Pour tout document remis après cette date butoir, nous ne garantissons pas sa parution.

Annick de SCHACHT - Valérie DUGELAY - Philippe VIZIER

Etat Civil

NAISSANCES :

Nos meilleurs vœux de bienvenue à...

- DAVANIER Milhan, le 15 mars 2019
- SIMON Léonard, le 17 mars 2019
- MILOUDI Julian, le 30 mars 2019
- LACHAL LEOTARDI Alice, 06 avril 2019
- LEMAITRE Loëlynn, le 07 avril 2019
- DESVIGNES Alix, le 16 avril 2019
- LESEIGLE Nohan, le 20 avril 2019
- MKHININI Younes, le 27 avril 2019
- MANLAY Maël, le 02 mai 2019
- GODRECHE Mina, le 04 mai 2019
- GALLET Elena, le 05 mai 2019
- MLIS Ayan, le 09 mai 2019
- ALARIA Léa, le 16 mai 2019

MARIAGES : Toutes nos félicitations à...

- DAVID Sylvain, chauffeur livreur, avec CASAROTTI Amélie, assistante maternelle, le 13 avril 2019
- MINNITI Eric, commerçant, avec ROUGET Sabrina, chef de rang, le 15 avril 2019
- BALLOT Jean-Louis, retraité, avec COLIN Annie, aide familiale, le 04 mai 2019
- MERLO Philippe, employé de banque, FERRARA Patricia, employé de banque, le 25 mai 2019

DEGES : Nos sincères condoléances aux proches de...

- LEVINSON John, décédé à l'âge de 80 ans
- RICHARD Sylvie épouse BELLINI, décédée à l'âge de 55 ans
- ROLAND Ginette veuve CHAPELLON, décédée à l'âge de 92 ans
- ROLLAND Solange veuve STENSTRÖM, décédée à l'âge de 94 ans
- MARTEL Andrée veuve BOVARI, décédée à l'âge 99 ans
- ROUSSE Michel, décédé à l'âge de 74 ans
- MOEHR Jacques, décédé à l'âge de 89 ans
- LA TORRE Alessandro, décédé à l'âge de 78 ans
- BEAUDEL Rose-Marie épouse CORENWINDER, décédée à l'âge de 81 ans
- SANTARELLI Jean, décédé à l'âge de 78 ans
- BRESSI Aimé, décédé à l'âge de 91 ans
- PALUMBO Esther veuve DEYDIER, décédée à l'âge de 87 ans
- DI MARTINO Joseph, décédé à l'âge de 63 ans
- BODDEZ Ida épouse DUBUC, décédée à l'âge de 92 ans
- FENNERICH Jean, décédé à l'âge de 93 ans
- LEFIN Jacky, décédé à l'âge de 78 ans
- BOLÉAT Odette, décédée à l'âge de 88 ans
- ACCIARI Madeleine veuve RAYBAUD décédée à l'âge de 90 ans
- BOULET Yvonne veuve DAUREL, décédée à l'âge de 94 ans

CREAMANIA

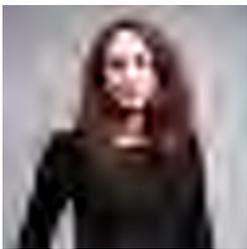
COMMUNICATION



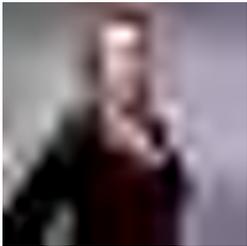
Karine



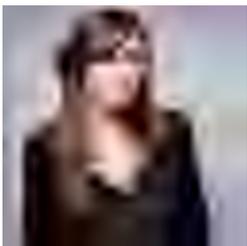
Greg



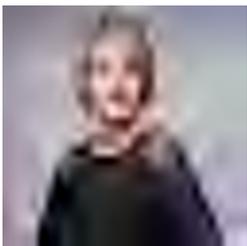
Anouche



Delphine



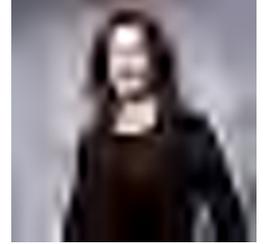
Morgane



Marie



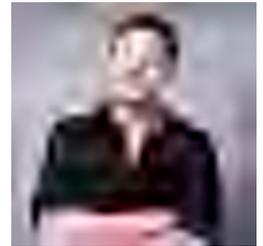
Raphaëlle



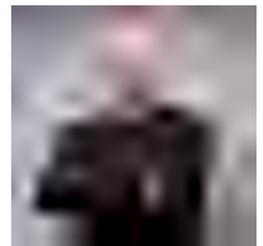
Cathy



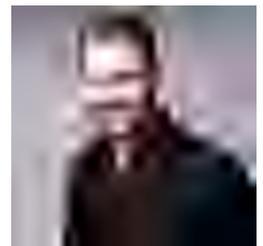
Delphine



Maxime



Pablo



Arnaud

Depuis plus de 18 ans, rien ne nous plaît tant que de concevoir avec nos clients une stratégie globale de communication et des plans marketing connectés aux réalités commerciales de terrain.

Rien ne nous enthousiasme plus que de réconcilier un produit avec son marché. Convaincus en effet que le succès d'un produit et/ou d'un service dépend avant tout de l'expérience de ses utilisateurs. Pour cela, nous aimons vous accompagner pour bâtir ensemble des stratégies de développement basées sur la performance et l'efficacité. L'expérience client au cœur de nos obsessions, donc : **la rendre différente pour que vous fassiez la différence !**

Notre expertise internet est un véritable plus de toute évidence. Nous n'avons nul besoin de vous impressionner en usant de mots compliqués pour cela. Juste de beaucoup d'écoute, et davantage encore de créativité. Identifier vos besoins, rester humains, et construire ensemble l'avenir de votre entreprise.

NOUS VOUS PROPOSONS UN LARGE CHOIX DE SERVICES

STUDIO GRAPHIQUE
IMPRESSION
ENSEIGNES
RÉGIE PUBLICITAIRE
LE MENSUEL MAG
DÉVELOPPEMENT WEB
OBJETS PUBLICITAIRES
CONCEPTION / RÉDACTION
PHOTOGRAPHIE & VIDÉO

Soleil Piscines

40 ans d'expérience + de 2000 réalisations

ENTREPRISE - MAGASIN - SERVICES

PROMOTIONS

SUR PRODUITS DE PISCINE

ROBOTS

POMPES À CHALEUR

- **DEVIS & CONSEILS
PAR DES PROFESSIONNELS**
- **ENTRETIEN
SERVICES & DEPANNAGE**
- **DEVIS GRATUIT**

**CONSTRUCTION - FILTRATION - CHAUFFAGE - SÉCURITÉ
PRODUITS - ACCESSOIRES - LOISIRS DE L'EAU**

Quartier de la Barrière - MONTAUROUX

Tél. 04 94 76 42 95 - www.soleil-piscines.com